



Programme d'actions PCAET Communauté d'Agglomération de Bastia (CAB)

Juin 2025



CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA



FRANCE
NATION
VERTE >
Agir • Mobiliser • Accélérer



Sommaire

1. La stratégie du PCAET	3
2. Le programme d'actions 2026-2031	7
2.1 Le plan d'actions en synthèse	7
2.2 Légende.....	9
2.3 Le plan d'actions détaillé	9
Axe 1 : Déployer des stratégies sectorielles de rénovation des logements	10
Axe 2 : Poursuivre les démarches de déploiement d'offres alternatives à la voiture individuelle.....	25
Axe 3 : Gérer les ressources du territoire en intégrant les enjeux du changement climatique	44
Axe 4 : Accompagner les transitions vers une économie bas-carbone.....	60
Axe 5 : Déployer la feuille de route EnR du Schéma Directeur des Energies	77
Axe 6 : Se positionner comme un acteur clé des transitions à mener	106

1. La stratégie du PCAET

La stratégie présentée ci-après découle d'un travail de scénarisation et de plusieurs temps d'échanges qui ont permis de structurer et dimensionner les efforts et objectifs à atteindre.

La stratégie du territoire décline des trajectoires et objectifs sur plusieurs thématiques.

➔ Trajectoire de consommation énergétique

La CAB s'est fixée comme ambition de réduire ses consommations énergétiques de 39% (par rapport à 2019) à l'horizon 2050. Pour cela, elle a décliné cette ambition par secteur comme suit :

GWh	2012	2019	2030	2040	2050
Transport routier	469	538	524	359	250
	-	-	-3%	-33%	-54%
Industrie	18	14	14	12	10
	-	-	0%	-14%	-29%
Agriculture	0.7	0.5	0.4	0.4	0.3
	-	-	-20%	-20%	-40%
Tertiaire	154	118	114	98	80
	-	-	-3%	-17%	-32%
Résidentiel	337	343	318	251	229
	-	-	-7%	-27%	-33%
Transport maritime*	113	120	120	120	120
Total	1091	1135	1090	840	689
Baisse par rapport à 2012	-	4%	0%	-23%	-37%
Baisse par rapport à 2019	-	-	-4%	-26%	-39%

➔ Trajectoire de production d'énergie renouvelable

En parallèle de son objectif de réduction des consommations, la collectivité se projette dans l'accroissement de sa production d'ENR pour qu'elle puisse couvrir 62% de ses consommations d'énergie finale par des énergies renouvelables et de récupération à l'horizon 2050 (hors poids du secteur maritime).

Cela se traduit comme suit :

Filières GWh	Productions connues en 2019	Objectifs en 2030	Objectifs en 2040	Objectifs en 2050
Photovoltaïque en toiture				
Résidentiel en injection	3	2.2	5.3	11.5
Résidentiel en autoconsommation		1.1	5.7	10
Tertiaire en injection		2.4	5.7	11.5

Filières GWh	Productions connues en 2019	Objectifs en 2030	Objectifs en 2040	Objectifs en 2050
Tertiaire en autoconsommation		0.9	5.2	7
Industriel		1.1	1.1	4
Agricole		0	0.03	0.07
Photovoltaïque sur ombrière et sol				
Parkings supérieurs à 1500m2	0	2.9	15	15
PV au sol		0	3.5	7
Grand éolien terrestre	0	0	0	40
Eolien maritime	Projet d'envergure régionale, non traité dans le cadre de la démarche			
Biomasse électrique	0	0	0	24
Solaire thermique	Non connu	1.5	7.2	9.1
Pompe à chaleur géothermique (hors réseau de chaleur)	Non connu	1.5	19	21
Pompe à chaleur aérothermique	Non connu	12	116	120
Bois énergie individuel (hors réseau de chaleur)	32	33	38	38
Réseau de chaleur collectif	Non connu	0	26	26
Biogaz	0	0	8	8
Total électricité	3	10.6	42	130
Total chaleur/froid	32	48	206	214
Total biogaz	0	0	8	8
TOTAL cumulé	35	58.6	256	352

➔ Trajectoire de réduction des émissions de GES

La politique énergétique permet également d'obtenir une trajectoire en termes d'émissions de GES. La CAB se projette sur une réduction de 26% de ses émissions de GES à 2030 et de 74% à l'horizon 2050 (par rapport à 2019). Pour cela, elle a décliné cette ambition par secteur comme suit :

tCO2 eq	2012	2019	2030	2040	2050
Résidentiel	121 999	107 616	75 187	45 707	16 226
<i>Baisse par rapport à 2019</i>		-85%			
Tertiaire	63 143	46 046	31 566	18 403	5 240
<i>Baisse par rapport à 2019</i>		-89%			
Agriculture	224	154	123	94	65
<i>Baisse par rapport à 2019</i>		-58%			
Industrie	7 913	5 452	3 746	2 195	644
<i>Baisse par rapport à 2019</i>		-88%			
Transport routier	157 825	170 762	123 061	79 697	36 333
<i>Baisse par rapport à 2019</i>		-79%			
Transport maritime	36 126	38 428	38 428	38 428	38 428
<i>Baisse par rapport à 2019</i>					0%
Total	387 230	368 457	272 111	184 524	96 936
<i>Baisse par rapport à 2019</i>					-74%

→ Trajectoire de séquestration carbone

La CAB a pour objectif d'accroître au maximum la séquestration carbone afin de faire tendre le territoire vers la neutralité carbone. Ainsi, elle a traduit l'ensemble des objectifs et ambitions en termes de séquestration carbone et s'engage donc sur la trajectoire suivante :

	2019	2031	2040	2050
Séquestration annuelle Brute¹	17126	18255	20492	20447
Séquestration annuelle Nette²	17078	14731	20492	20447

→ Trajectoire de qualité de l'air

De manière similaire à la limite mentionnée dans le SRCAE (p.267 du SRCAE), la quantification de l'impact des scénarios sur les polluants atmosphériques ne peut être menée faute de données. Néanmoins, une approche qualitative est proposée ci-dessous.

Le « scénario 2050 » acte une sortie des énergies fossiles pour la chaleur à horizon 2040 et une sortie des moteurs thermiques à horizon 2050. Ainsi, ce scénario implique une décarbonation massive des consommations énergétiques.

Du fait du calendrier de sortie du gaz, le scénario tendanciel tend également à se décarboner bien que des consommations d'énergies fossiles subsistent.

Ci-dessous une synthèse qualitative de l'impact du gaz naturel et des produits pétroliers sur les émissions.

¹ Séquestration annuelle brute correspond à la séquestration annuelle des écosystèmes et des produits bois sans intégrer les émissions de CO2e liées à l'artificialisation des sols

² Séquestration annuelle nette correspond à la séquestration annuelle des écosystèmes et des produits bois en intégrant les émissions de CO2e liées à l'artificialisation des sols

Polluants	Gaz naturel	Pétrole (essence, diesel, fioul)
NO _x	Oui (modéré)	Oui (élevé)
PM	Très faible	Important
COV	Très faible	Élevé
SO ₂	Négligeable (très faible soufre)	Élevé (si carburant soufré)
Métaux lourds	Non	Oui (traces)

Quelques points de vigilance concernant l'électrification des usages, notamment des mobilités, doivent être mentionnés. Tout d'abord, les émissions à l'échappement sont supprimées, ce qui impacte positivement principalement les milieux urbains.

Les émissions hors échappement se poursuivent : usure des pneus, freins, remise en suspension de poussières sur la route). Un point de vigilance doit être porté sur le poids relativement plus important des véhicules électriques, ce qui tend à augmenter l'usure des pneus, et donc les émissions de particules générées par abrasion. En contrepartie, du fait des systèmes de freinage régénératifs, les émissions liées à l'usure des plaquettes diminuent.

Une diminution nette des émissions totales de PM2.5 et PM10 est attendue, avec néanmoins un risque de compensation partielle liée à l'augmentation de la taille des véhicules.

En résumé, il est attendu des scénarios, et particulièrement du « scénario 2050 », une contribution positive à l'amélioration de la qualité de l'air du territoire.

➔ Objectifs d'adaptation du territoire au changement climatique

L'ambition est ici d'amener le territoire, ses habitants et les activités qu'il abrite vers une plus grande résilience vis-à-vis du changement climatique. De ce fait, la collectivité s'est fixée des objectifs ambitieux en termes d'adaptation au changement climatique qui sont :

- Objectif 1 : Préserver la santé et la qualité de vie de la population dans un contexte de changement climatique
- Objectif 2 : Préserver la richesse de la biodiversité et la pérennité des écosystèmes
- Objectif 3 : Placer l'adaptation et la résilience au changement climatique au cœur de la politique CAB
- Objectif 4 : Mettre en œuvre une stratégie de préservation et de gestion de la ressource en eau.

La CAB a ainsi transcrit ses ambitions de transitions du territoire autour de 6 axes qui devront lui permettre de déployer sa stratégie et ses actions sur l'ensemble des thématiques en lien avec la transition écologique du territoire. Ils sont :

- **Axe stratégique 1 : Déployer des stratégies sectorielles de rénovation des logements**
- **Axe stratégique 2 : Poursuivre les démarches de déploiement d'offres alternatives à la voiture individuelle**
- **Axe stratégique 3 : Gérer les ressources du territoire en intégrant les enjeux du changement climatique**
- **Axe stratégique 4 : Accompagner les transitions vers une économie bas-carbone**
- **Axe stratégique 5 : Déployer la feuille de route EnR du Schéma Directeur des Energies**
- **Axe stratégique 6 : Se positionner comme un acteur clé des transitions à mener.**

2. Le programme d'actions 2026-2031

2.1 Le plan d'actions en synthèse

Axe stratégique 1 : Déployer des stratégies sectorielles de rénovation des logements

Orientation 1 : Structurer une politique de l'habitat ambitieuse	<ul style="list-style-type: none"> *Planifier la rénovation de l'habitat *Fédérer autour de la politique habitat
Orientation 2 : Accélérer les rénovations globales en distinguant et adaptant les actions aux périmètres classés	<ul style="list-style-type: none"> *Se doter de dispositifs opérationnels adaptés aux différents contextes *Accompagner et sensibiliser les acteurs et habitants
Orientation 3 : Accompagner la montée en compétence des professionnels sur les sujets de rénovation	<ul style="list-style-type: none"> *Soutenir l'innovation en matière de rénovation énergétique *Accompagner la structuration des filières de rénovation

Axe stratégique 2 : Poursuivre les démarches de déploiement d'offres alternatives à la voiture individuelle

Orientation 1 : Planifier les actions de mobilité et mobiliser les acteurs de la mobilité aux différentes échelles pour planifier l'évolution des infrastructures	<ul style="list-style-type: none"> *Planifier la mobilité sur le territoire et à l'échelle du bassin de vie *Sensibiliser et communiquer auprès des différents publics aux alternatives à la voiture individuelle
Orientation 2 : Mobiliser les documents d'urbanisme pour permettre un aménagement du territoire réduisant les besoins en déplacement	<ul style="list-style-type: none"> *Organiser et optimiser la logistique, les livraisons et le stationnement *Planifier les déplacements piétons *Développer l'intermodalité
Orientation 3 : Développer les alternatives à la voiture individuelle et encourager l'électrification des mobilités	<ul style="list-style-type: none"> *Développer et optimiser les services de transports en commun *Accélérer le développement des modes actifs *Electrifier les mobilités

Axe stratégique 3 : Gérer les ressources du territoire en intégrant les enjeux du changement climatique

Orientation 1 : Préserver les habitants et la biodiversité des impacts du changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> *Protéger et promouvoir la richesse de la biodiversité locale *Etudier le potentiel de (re)végétalisation et de désimperméabilisation *Être exemplaire de la production au traitement de l'eau
Orientation 2 : Engager une gestion globale de la ressource en eau	<ul style="list-style-type: none"> *Elaborer une politique de préservation et de gestion de la ressource en eau *Mener une politique forte de gestion des risques inondations et submersion marine
Orientation 3 : Engager le territoire vers une plus grande résilience alimentaire et agricole	<ul style="list-style-type: none"> *Mettre en œuvre le Programme Alimentaire Territorial



Axe stratégique 4 : Accompagner les transitions vers une économie bas-carbone

Orientation 1 : Accompagner les filières du tourisme dans l'évolution des pratiques

*Faire vivre la stratégie de tourisme de l'Office de tourisme - contrat de développement territorialisé

*Engager la CAB et les communes aux côtés de l'OT

Orientation 2 : Encourager le développement d'une économie en accord avec la transition écologique et des filières de valorisation des déchets

*Travailler sur les zones d'activités, les friches et les tiers-lieux

*Mobiliser les entreprises et les acteurs de l'économie sociale et solidaire

*Atteindre les objectifs du PLPDMA et agir pour une meilleure gestion des déchets

*Suivre les actions des entreprises sur leurs obligations décret tertiaire

Axe stratégique 5 : Déployer la feuille de route EnR du Schéma Directeur des Energies

Orientation 1 : Poser les conditions favorables et nécessaires au développement des énergies renouvelables et de récupération

*Etudier les capacités et investissements nécessaires au renforcement du réseau électrique

*Sensibiliser les habitants sur le réseau de gaz aux différentes ENR thermiques

*Développer les réseaux de chaleur (issu de sources renouvelables)

Orientation 2 : Accroître massivement la production des énergies renouvelables et de récupération sur le territoire

*Clarifier le cadre contractuel de la nouvelle DSP

*Accompagner la filière PAC aérothermique à répondre à la demande

*Renforcer la filière bois-énergie et accompagner la mise en service de projets

*Créer un véhicule juridique permettant de servir les ambitions énergétiques du territoire

*Soutenir l'autoconsommation et le développement de boucles locales de l'énergie (photovoltaïque)

*Massifier le solaire thermique

*Mettre en conformité les parkings du territoire

*Etudier les opportunités de projets éoliens sur le territoire

*Intégrer la géothermie et la thalassothermie dans le mix énergétique du territoire

*Dériskage des projets de réseaux de chaleur vis-à-vis de l'amiante

*Etudier un projet de méthanisation

Axe stratégique 6 : Se positionner comme un acteur clé des transitions à mener

Orientation 1 : Piloter les politiques de transition au travers d'instances efficaces

*Suivi de la mise en œuvre du PCAET et des démarches de planification TE&E

*Se doter d'une gouvernance stratégique et opérationnelle TE&E / transition pérenne

*Communiquer / rendre compte des résultats

Orientation 2 : Être une collectivité exemplaire














*Engager la collectivité dans une logique d'exemplarité en urbanisme et en aménagement




*Formaliser la stratégie de transition écologique et énergétique du patrimoine communautaire

*Améliorer la connaissance, le pilotage et le reporting annuel du patrimoine

	<p>*Être exemplaire sur les mobilités internes à la collectivité</p> <p>*Intégrer la transition écologique et énergétique dans le fonctionnement propre de la CAB</p>
<p>Orientation 3 : Renforcer la collaboration avec les communes, les EPCI voisins et être actif au sein des structures régionales (qui portent les arbitrages en matière de transition écologique)</p>	<p>*Pérenniser la coopération avec les collectivités voisines</p> <p>*Travailler main dans la main avec les communes</p>
<p>Orientation 4 : Déployer l'éco-citoyenneté</p>	<p>*Développer l'éco-citoyenneté et la participation citoyenne</p> <p>*Développer la communication autour de la politique TE&E de la CAB</p>

2.2 Légende

Secteurs d'activités concernés						
Résidentiel	Tertiaire	Transport	Agriculture	Déchets	Industrie	Espaces naturels
						
Incidence environnementale						
Climat (atténuation et adaptation)	Risques naturels et technologiques	Biodiversité et milieux naturels	Ressource en eau	Santé et qualité de vie	Activités humaines	
						

Barème étoilé	
	Désigne un impact potentiel positif léger et indirect sur la thématique
	Désigne un impact positif significatif et certain sur la thématique, il peut être direct ou indirect
	Désigne un impact positif important et certain sur la thématique, il peut être direct ou indirect

2.3 Le plan d'actions détaillé



Axe 1 : Déployer des stratégies sectorielles de rénovation des logements

Les orientations structurantes

Structurer une politique de l'habitat ambitieuse

Cela doit se traduire par la déclinaison des objectifs et orientations du PCAET et du SDE dans le PLH en cours et dans sa version révisée à venir, et ce afin d'outiller le territoire et d'assurer une convergence des politiques publiques. L'enjeu est d'assurer la déclinaison des objectifs climat-air-énergie du secteur résidentiel dans les documents qui structurent ses politiques publiques. Cette ambition doit également se traduire par des dispositifs opérationnels qui seront introduits par le Pacte Territorial qui sera signé avec l'ANAH.

Également, le diagnostic a mis en évidence une carence dans la disponibilité des données en matière de rénovation sur le territoire, ce qui représente une limite au déploiement et au suivi des actions. Cela doit se traduire opérationnellement par la création d'un observatoire de l'habitat et du foncier afin d'objectiver la situation sur le territoire. Cette démarche doit également permettre de fédérer les acteurs concernés et d'organiser un espace de collaboration efficace.

Accélérer les rénovations globales en distinguant et adaptant les actions aux périmètres classés

Afin de réduire ses consommations d'énergie le territoire doit accélérer le rythme des rénovations sur le territoire. Pour cela la CAB se fixe comme ambition d'atteindre un optimum technico-économique de gain de 35% d'économie d'énergie par opération. L'enjeu pour le territoire n'est pas de s'inscrire dans un objectif quantitatif de rénovation BBC, mais plutôt de déployer une approche ciblée, secteur par secteur, capable de prendre en compte la diversité des contextes du territoire : centre historique de Bastia, maisons individuelles au Nord, logements collectifs sur Furiani. Cela va passer par la signature d'un Pacte Territorial avec l'ANAH, qui permettra de déployer des outils techniques et financiers qui assureront l'atteinte des objectifs fixés.

Accompagner la montée en compétence des professionnels sur les sujets de rénovation

La CAB doit chercher à stimuler les filières de la rénovation en activant a minima deux leviers. Le premier consiste, via la commande publique, à apporter de la visibilité et stimuler les projets innovants afin d'apporter de la visibilité à court terme pour les filières existantes et assurer de premiers débouchés pour des filières plus innovantes. Le second levier consiste à animer l'écosystème d'acteurs sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la rénovation : formation, PME, assurance, banque, etc. afin d'anticiper les capacités des acteurs.

Les objectifs phares associés

Objectif adaptation : Préserver la santé et la qualité de vie de la population dans un contexte de changement climatique (intégration du confort d'été dans les rénovations)

Objectif atténuation : -33% de consommation d'énergie en 2050 (par rapport à 2019) & -85% d'émissions de GES en 2050 (par rapport à 2019)

Orientation 1 : Structurer une politique de l'habitat ambitieuse

Action cadre 1 : Planifier la rénovation de l'habitat

Contexte et objectifs

Actuellement la Communauté d'Agglomération de Bastia dispose d'un PLH qui court sur la période 2020-2032. Une mise à jour est prévue en 2026 et la signature d'un Pacte Territorial va également être faite sur la même année.

Parallèlement, le PCAET a permis de définir des objectifs à atteindre en termes de rénovation et de gains associés.

L'objectif de cette action cadre est ainsi d'élaborer et valider les plans, pactes, chartes qui permettront de fixer la politique de la CAB sur le sujet de la rénovation énergétique et d'atteindre les objectifs du plan climat.

Cette action est donc indispensable car elle doit poser les conditions de réussite pour accompagner efficacement la transition et l'amélioration des logements sur le territoire.

Bénéfices attendus par l'action

Adaptation au changement climatique



Sobriété et efficacité énergétique



Réduction des émissions de GES



Réduction des émissions de polluants atmosphériques



Séquestration carbone

Développement des ENR



Sensibilisation / communication



Secteurs d'activité concernés



Mesures	Acteurs		Pilotage	Moyens humains (en ETP)	Budget	Calendrier prévisionnel					
						2026	2027	2028	2029	2030	2031
Mise en œuvre du PLH 2020-2032 <i>*Mise en cohérence du PLH 2020-2032 avec le PCAET et le SDE</i> <i>*Mise à jour du PLH lancée en 2026 (mise en cohérence des objectifs avec ceux du PCAET, améliorer la connaissance des enjeux, réaliser un état des lieux et adopter une stratégie de lutte contre la précarité énergétique logement et mobilité (programme SLIME)</i>	Porteurs	CAB	DDCS	A préciser une fois les modalités de la mise à jour définie	A préciser une fois le coût de la mise à jour connu	X	X	X	X	X	X
	Partenaires	/									
	Financements	/									
Création et Mise en place d'une Charte de l'Habitat – donner des objectifs de performances énergétiques et environnementales aux bailleurs et promoteurs <i>Création et Mise en place d'une Charte pour le logement :</i>	Porteurs	CAB	DDCS	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DDCS	/			X			
	Partenaires	Communes, AUE									
	Financements	/									

1) habitabilité, 2) intégration des programmes dans l'espace urbain, 3) qualité environnementale des opérations avec pour objectif d'aller chercher des opérations plus vertueuses que la réglementation.												
Signature du PACTE TERRITORIAL	Porteurs	CAB	DDCS	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DDCS	0 €	X						
	Partenaires	ANAH										
	Financements	/										
Travailler à une vision et à un projet commun avec l'ABF sur les secteurs protégés et au-delà	Porteurs	CAB	DDCS & DRT	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DDCS	/	X						
	Partenaires	Bastia, ABF										
	Financements	/										

Incidence environnementale



Point de vigilance :

Recommandations de l'EES :

- Vigilance sur la prise en compte de l'adaptation au changement climatique et la qualité de vie des usagers dans les projets de rénovation
- Potentielles pollutions ponctuelles lors des travaux (émissions de particules notamment)
- Prendre en considération la gestion des déchets issus des chantiers de rénovation
- Prendre en compte les espèces installées dans les lieux à rénover
- Vigilance sur les indicateurs pour les objectifs énergétiques et environnementaux de la charte habitat et la charte logement

- Promouvoir l'utilisation de matériaux biosourcés
- Inciter autant que possible à aller plus loin que la rénovation classique en intégrant le critère de rénovation BBC
- Orienter, lorsque cela est possible, les choix vers des matériaux biosourcés dans le cadre des travaux de rénovation.



INDICATEURS PCAET :

- Signature du PACTE TERRITORIAL – *oui ou non*
- Mise à jour du PLH – *oui ou non*
- Mise en œuvre d'une charte de l'habitat – *oui ou non*

INDICATEUR SPECIFIQUE DE L'EES :

- Part des isolations par l'extérieur soutenues intégrant des dispositifs d'accueil de la biodiversité (%)
- Nombre de logements rénovés en niveau BBC Rénovation
- Nombre de projets intégrant des biomatériaux, éco matériaux ou des matériaux réutilisés pour des projets sur les logements

Orientation 1 : Structurer une politique de l'habitat ambitieuse

Action cadre 2 : Fédérer autour de la politique habitat

Contexte et objectifs

Sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Bastia, des aides pour aider à la rénovation sont disponibles, la ville de Bastia a mis en œuvre des programmes de rénovation, la CAB également, des bailleurs sont présents ... Il y a donc une quantité d'informations disséminée à collecter afin d'avoir une vision claire et complète des impacts des différentes politiques de rénovation. L'ambition de cette action est ainsi de créer un observatoire de l'habitat, qui aura vocation à collecter les informations disponibles auprès des différents protagonistes et à participer au suivi du PLH et du futur Pacte Territorial.

Bénéfices attendus par l'action

Adaptation au changement climatique

Sobriété et efficacité énergétique

Réduction des émissions de GES

Réduction des émissions de polluants atmosphériques

Séquestration carbone

Développement des ENR

Sensibilisation / communication



Secteurs d'activité concernés



Mesures	Acteurs		Pilotage	Moyens humains (en ETP)	Budget	Calendrier prévisionnel							
						2026	2027	2028	2029	2030	2031		
Création d'un Observatoire de l'habitat et du foncier <i>Observer et évaluer la progression de la construction et de la rénovation performante sur le territoire (à l'échelle du bâti, de la parcelle, du territoire) :</i> a) Récupérer les informations Ma Prime Renov' de la part de la DDT, b) Récupérer les données du programme ORELI, AGIR+, de EDF ... d) POPAC, e) Récupérer les données de la Ville de Bastia (OPAH, PNRQAD, Cœur de Ville, NPNRU etc)	Porteurs	CAB	DDCS	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DDCS	/								
	Partenaires	AUE, Communes, autres sources d'informations potentielles											
	Financements	/											
	Porteurs	CAB	DDCS		/			X					

Fédérer les acteurs (dont les communes et leurs CCAS) autour de la problématique de la précarité énergétique afin d'initier la prévention	Partenaires	Communes, CCAS		A préciser mais une part d'ETP en interne à la DDCCS							
	Financements	/									

Incidence environnementale



Point de vigilance :

- Vigilance sur les indicateurs utilisés par l'observatoire, notamment ceux utilisés pour les objectifs énergétiques et environnementaux
 - Prendre en compte les milieux naturels et les espèces installées dans les lieux à rénover

Recommandations de l'EES :

- Valoriser le foncier qui est allé plus loin que la rénovation classique en intégrant par exemple le critère de rénovation BBC.

Indicateur de suivi

INDICATEURS PCAET :

- Mise en place de l'observatoire de l'habitat – *oui ou non*

Orientation 2 : Accélérer les rénovations globales en distinguant et adaptant les actions aux périmètres classés

Action cadre 3 : Se doter de dispositifs opérationnels adaptés aux différents contextes

Contexte et objectifs

Le secteur résidentiel est le second poste de consommation énergétique sur le territoire de la CAB (avec 30% des consommations énergétiques totales en 2019) et il est également le second poste en termes d'émissions de GES. Ainsi, la rénovation des logements apparait comme un levier incontournable à mobiliser pour atteindre les objectifs d'atténuation au changement climatique.

La CAB a donc décidé de mobiliser un bouquet de dispositifs et programmes permettant d'accélérer et massifier la rénovation énergétique sur le territoire, de soutenir et articuler son offre avec les programmes déjà engagés par la Ville de Bastia (POPAC, OPAHs, Cœur de Ville) et de proposer une réponse à tous les cas de figure existants (propriétaires de logements individuels, copropriétés, public en situation de précarité énergétique, logements dans des périmètres classés ...). Elle ambitionne d'atteindre un optimum technico-économique de gain de 35% d'économie d'énergie par opération. Cette action est intégrée dans le SDE.

Bénéfices attendus par l'action

Adaptation au changement climatique



Sobriété et efficacité énergétique



Réduction des émissions de GES



Réduction des émissions de polluants atmosphériques



Séquestration carbone

Développement des ENR



Sensibilisation / communication



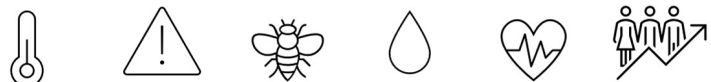
Secteurs d'activité concernés



Mesures	Acteurs		Pilotage	Moyens humains (en ETP)	Budget	Calendrier prévisionnel					
						2026	2027	2028	2029	2030	2031
A la suite de la signature du PACTE TERRITORIAL, lancement : - Du PIG PACTE Territorial - D'un POPAC Et étudier la mise en place : - Des aides propres à la CAB pour compléter les aides existantes (délégation des aides à la pierre...) - Des programmes Cœur de Ville - D'une offre d'outils à destination des ménages en situation de précarité	Porteurs	CAB	DDCS	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DDCS	Le budget sera précisé suite à la signature du Pacte Territorial		X	X	X	X	X
	Partenaires	AUE, ANAH, Communes									
	Financements	Financements propres et à mobiliser auprès des différentes instances (AUE, ANAH ...) – les modalités									

- D'un déploiement des outils mis en œuvre à l'échelle de Bastia sur tout le territoire pour lutter contre la précarité énergétique et améliorer l'attractivité du parc existant - D'une OPAH CAB, complémentaire à l'OPAH Ville		précises restent à définir										
Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain à Bastia - développer les synergies entre la ville et la CAB (surtout expérimentation Economie circulaire)	Porteurs	Bastia	Bastia	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DDCS	2,8 M€	X	X					
	Partenaires	CAB										
	Financements	Cofinancement CAB 2,8M€										

Incidence environnementale



Point de vigilance :

- Vigilance sur la prise en compte de l'adaptation au changement climatique et la qualité de vie des usagers dans les projets de rénovation
- Potentielles pollutions ponctuelles lors des travaux (émissions de particules notamment)
- Prendre en considération la gestion des déchets issus des chantiers de rénovation
- Prendre en compte les espèces installées dans les lieux à rénover
- Vigilance sur les indicateurs pour les objectifs énergétiques et environnementaux de la charte habitat et la charte logement

Recommandations de l'EES :

- Promouvoir l'utilisation de matériaux biosourcés
- Inciter autant que possible à aller plus loin que la rénovation classique en intégrant le critère de rénovation BBC
- Orienter, lorsque cela est possible, les choix vers des matériaux biosourcés dans le cadre des travaux de rénovation.

Indicateur de suivi

INDICATEURS PCAET :

- Nombre de rénovation annuelle
- Gain énergétique moyen lié aux rénovations
- Consommation énergétique du secteur résidentiel (GWh/an)
- Emissions de GES du secteur résidentiel (tCO2e/an)
- Emissions de polluants atmosphériques du secteur résidentiel (tonnes/an)
- Montant des aides accordées (distinction suivant les sources) (€/an)

INDICATEUR SPECIFIQUE DE L'EES :

- Part des isolations par l'extérieur soutenues intégrant des dispositifs d'accueil de la biodiversité (%)
- Nombre de logements rénovés en niveau BBC Rénovation
- Nombre de projets intégrant des biomatériaux, éco matériaux ou des matériaux réutilisés pour des projets sur les logements

Orientation 2 : Accélérer les rénovations globales en distinguant et adaptant les actions aux périmètres classés

Action cadre 4 : Accompagner et sensibiliser les acteurs et habitants

Contexte et objectifs

Le secteur résidentiel est le second poste de consommation énergétique sur le territoire de la CAB (avec 30% des consommations énergétiques totales en 2019) et il est également le second poste en termes d'émissions de GES. Ainsi, la rénovation des logements apparaît comme un levier incontournable à mobiliser pour atteindre les objectifs d'atténuation au changement climatique. Afin de faciliter le parcours de rénovation des habitants et de compléter les opérations de rénovation par des actions de sobriété énergétique, la CAB souhaite disposer d'espaces de conseils et d'accompagnements personnalisés et également mettre en œuvre des actions de sensibilisation et de formations à des pratiques individuelles vertueuses.

Bénéfices attendus par l'action

Adaptation au changement climatique



Sobriété et efficacité énergétique



Réduction des émissions de GES



Réduction des émissions de polluants atmosphériques



Séquestration carbone



Développement des ENR



Sensibilisation / communication



Secteurs d'activité concernés



Mesures	Acteurs		Pilotage	Moyens humains (en ETP)	Budget	Calendrier prévisionnel					
						2026	2027	2028	2029	2030	2031
Soutenir l'Espace FAIRE d'accompagnement aux projets de rénovation (CAUE 2B) – dans le cadre du Pacte Territorial	Porteurs	CAUE	DDCS en interne à la CAB	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DDCS	/	X	X	X	X	X	X
	Partenaires	CAB									
	Financements	/									
Créer une Plateforme de la Rénovation Energétique : <i>Accompagner les communes, les habitants et les professionnels pour mieux comprendre les dispositifs d'aides, d'accompagnement et les réglementations avec la mise en place d'une Plateforme de Rénovation Energétique</i>	Porteurs	CAB	DDCS & DET	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DDCS et à la DET	/		X	X	X	X	X
	Partenaires										
	Financements	/									



INDICATEURS PCAET :

- Nombre d'accompagnement annuel de l'Espace FAIRE
- Nombre d'accompagnement annuel de la plateforme de la Rénovation énergétique
- Nombre d'évènements organisés annuellement et nombre de personnes touchées (balades thermiques, formations, ateliers ...)

Orientation 3 : Accompagner la montée en compétence des professionnels sur les sujets de rénovation

Action cadre 5 : Soutenir l'innovation en matière de rénovation énergétique

Contexte et objectifs

Les efforts de rénovation à fournir pour atteindre les objectifs du PCAET, et plus globalement les objectifs à l'horizon 2050, sont importants. Afin d'assurer l'atteinte de ces objectifs la CAB souhaite se doter d'une action utile pour stimuler la mise en œuvre de projets innovants et ambitieux. Cela dans le but de faire des projets démonstrateurs permettant d'accompagner la montée en compétence globale du secteur.

Bénéfices attendus par l'action

Adaptation au changement climatique



Sobriété et efficacité énergétique



Réduction des émissions de GES



Réduction des émissions de polluants atmosphériques



Séquestration carbone



Développement des ENR



Sensibilisation / communication



Secteurs d'activité concernés



Mesures	Acteurs		Pilotage	Moyens humains (en ETP)	Budget	Calendrier prévisionnel					
						2026	2027	2028	2029	2030	2031
Renouveler la convention avec l'université de Corse Pasquale Paoli et Mettre en œuvre un projet avec l'école d'ingénieur Paoli Tech pour travailler sur les questions de rénovation énergétique (sujet à définir : confort d'été, matériaux innovants ...)	Porteurs	CAB	DDCS et DET en interne à la CAB	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DDCS et ou de la DET pour accompagnement des étudiants	0€	X	X	X	X	X	X
	Partenaires	Université Pasquale Paoli									
	Financements	/									
S'appuyer sur les appels à projets pour remobiliser du bâti ancien et ainsi réduire les constructions neuves (intégré dans le SDE)	Porteurs	CAB	DDCS	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DDCS	/				X	X	X
	Partenaires	Bailleurs, université									
	Financements	/									

Lancer des appels à projets pour encourager les innovations technologiques et les nouvelles méthodes de rénovation énergétique (intégré dans le SDE)	Porteurs	CAB	DDCS	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DDCS	/					X	X	X
	Partenaires	Bailleurs, université										
	Financements	/										
Financer des projets pilotes pour tester et démontrer l'efficacité des matériaux bio-géosourcés locaux (intégré dans le SDE)	Porteurs	CAB	DDCS	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DDCS	/					X	X	X
	Partenaires	Bailleurs, université										
	Financements	/										

Incidence environnementale



Point de vigilance :

- Vigilance sur les effets environnementaux des innovations technologiques développées ainsi que les projets pilotes testés

Recommandations de l'EES :

- Prendre en compte les possibles effets sur l'environnement des innovations technologiques et projets pilotes soutenus

Indicateur de suivi

INDICATEURS PCAET :

- Nombre d'AAP lancés
- Nombre de projets innovants menés à bien
- Nombre de projets menés avec l'université

Orientation 3 : Accompagner la montée en compétence des professionnels sur les sujets de rénovation

Action cadre 6 : Accompagner la structuration des filières de rénovation

Contexte et objectifs

Les efforts de rénovation à fournir pour atteindre les objectifs du PCAET, et plus globalement les objectifs à l'horizon 2050, sont importants. Afin d'assurer l'atteinte de ces objectifs la CAB souhaite se doter d'une action pour stimuler et faciliter la mise en réseau des acteurs. L'objectif de cette action est d'animer l'écosystème d'acteurs sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la rénovation : formation, PME, assurance, banque, etc. afin d'anticiper les capacités des acteurs à répondre aux objectifs de la CAB et du territoire.

Bénéfices attendus par l'action

Adaptation au changement climatique



Sobriété et efficacité énergétique



Réduction des émissions de GES



Réduction des émissions de polluants atmosphériques



Séquestration carbone

Développement des ENR



Sensibilisation / communication



Secteurs d'activité concernés



Mesures	Acteurs		Pilotage	Moyens humains (en ETP)	Budget	Calendrier prévisionnel					
						2026	2027	2028	2029	2030	2031
Accompagner la structuration d'un réseau d'acteurs de la rénovation <i>Identifier / recenser les acteurs de la rénovation (distinguer les labelisés RGE)</i> <i>Formaliser un travail de cartographie des acteurs de la rénovation du territoire.</i> <i>Mise en réseau des acteurs et encourager / sensibiliser à la qualification des acteurs</i>	Porteurs	CAB	A déterminer avec la SAS Rénover pour demain	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DDCS	/						
	Partenaires	SAS Rénover pour demain					X	X	X	X	X
	Financements	/									
Informier et se servir du centre de ressources et de la construction durable (CDRC) du CAUE	Porteurs	CAUE / ADEME	CAUE	/	/	X	X	X	X	X	X

	Partenaires	DREAL - EDF - AUE - CCI - CAPEB - Université de Corse - Ordre des architectes - chambre des métiers - Qualitair										
	Financements	/										
Animer un groupe de travail avec les acteurs concernés du territoire afin de faciliter le découplage, notamment pour traiter les enjeux d'enveloppe et de système de chaleur en parallèle, en particulier dans les secteurs concernés par le gaz (intégré dans le SDE)	Porteurs	CAB	DDCS	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DDCS	/	X	X	X	X	X		
	Partenaires	AUE, Ademe, Université, SAS Rénover pour demain										
	Financements	/										
Faciliter la mise en relation et formation par les pairs des filières professionnelles, pour des rénovations performantes globales et accessibles en coût (intégré dans le SDE)	Porteurs	CAB	DDCS	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DDCS	/	X	X	X	X	X		
	Partenaires	AUE, Ademe, Université, SAS Rénover pour demain										
	Financements	/										

Incidence environnementale



Point de vigilance :

Néant en première approche

Recommandations de l'EES :

Néant en première approche

Indicateur de suivi

INDICATEURS PCAET :

- Nombre de réunions, ateliers ... du réseaux

Axe 2 : Poursuivre les démarches de déploiement d'offres alternatives à la voiture individuelle

Les orientations structurantes

Planifier les actions de mobilité et mobiliser les acteurs de la mobilité aux différentes échelles pour planifier l'évolution des infrastructures

L'activation de ces leviers doit permettre de déployer des alternatives crédibles et compétitives vis-à-vis de la voiture individuelle. Ce qui passe par le déploiement de stratégies de mobilité à l'échelle du bassin de vie permettant une gestion des flux pendulaires adaptée à une mobilité sobre et décarbonée. Ainsi, les programmes engagés autour de l'axe ferroviaire vont dans ce sens et doivent être poursuivis.

L'un des nouveaux chantiers pour le territoire réside dans un travail de fond, de sensibilisation, pour progressivement modifier les habitudes des usagers du territoire. Les travaux engagés autour des plans de mobilité employeur doivent constituer une brique de cette stratégie plus large de mobilisation du territoire.

Mobiliser les documents d'urbanisme pour permettre un aménagement du territoire réduisant les besoins en déplacement

La mobilité est également une compétence large et partagée, puisqu'elle englobe également les services associés à la gestion de la voirie. De fait, la CAB se doit de travailler avec les communes qui la composent afin d'assurer pleinement le développement des mobilités actives (piétonne notamment), la gestion du stationnement et la gestion des livraisons.

Développer les alternatives à la voiture individuelle et encourager l'électrification des mobilités

Au travers de cette orientation, la CAB s'engage dans le développement et l'optimisation des mobilités pouvant se substituer à la voiture individuelle : transports en commun, vélo... La démobilité est également une piste nouvelle à explorer, que cela se concrétise au travers de projets partenariaux de mise en commun de locaux au sein de différentes administrations, ou de manière plus large en menant une réflexion sur le maillage territorial des services. Sur le volet efficacité, le territoire doit planifier le renouvellement du parc automobile vers le 100% électrique. Cela passe par une réflexion sur le réseau de bornes de recharge, la capacité des réseaux électriques à répondre à la demande (notamment durant les pics estivaux) mais également l'accompagnement des professionnels du secteur dans l'évolution de leurs métiers.

Les objectifs phares associés

Objectif adaptation : Préserver la santé et la qualité de vie de la population dans un contexte de changement climatique (adéquation de la mobilité avec un aménagement résilient)

Objectif atténuation : -54% de consommation d'énergie en 2050 (par rapport à 2019) & -80% d'émissions de GES en 2050 (par rapport à 2019) & 100% des mobilités électrifiées en 2050 & les parts modales du vélo et de la marche atteignent 50% au total en 2050

Orientation 1 : Planifier les actions de mobilité et mobiliser les acteurs de la mobilité aux différentes échelles pour planifier l'évolution des infrastructures

Action cadre 1 : Planifier la mobilité sur le territoire et à l'échelle du bassin de vie

Contexte et objectifs

Les transports sont le premier poste de consommation énergétique (58% des consommations énergétiques totales du territoire) et d'émissions de GES (57% des émissions de GES totales) du territoire (incluant le secteur maritime). Il représente donc l'un des principaux enjeux en termes d'atténuation au changement climatique. En outre, la configuration de la CAB, qui est incluse dans un bassin de vie et d'emplois plus large que son territoire (les enjeux sont liés à ceux de l'EPCI voisine – la CCMG), implique de réfléchir la mobilité en pensant des échelles variées.

A travers cette action, la CAB souhaite ainsi s'assurer que la continuité avec son Plan Global de Déplacement (PGD) sera assurée avec un autre document de planification des mobilités, et souhaite également travailler avec les acteurs sur son territoire et au-delà.

Bénéfices attendus par l'action

Adaptation au changement climatique

Sobriété et efficacité énergétique

Réduction des émissions de GES

Réduction des émissions de polluants atmosphériques

Séquestration carbone

Développement des ENR

Sensibilisation / communication



Secteurs d'activité concernés



Mesures	Acteurs		Pilotage	Moyens humains (en ETP)	Budget	Calendrier prévisionnel					
						2026	2027	2028	2029	2030	2031
Finaliser la mise en œuvre du Plan Global de Déplacement et poursuivre dans la dynamique afin de permettre le déploiement d'un réseau cohérent à l'échelle du bassin de vie et la pleine mobilisation du potentiel offert par les infrastructures ferroviaires (intégré dans le SDE) : - Mettre à jour le PGD en agrandissant le périmètre géographique de l'étude. - Lancer des réflexions sur la création d'une structure capable de porter une politique de mobilité à l'échelle du bassin de vie.	Porteurs	CAB	DDCS	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DDCS	/	X	X	X	X	X	X
	Partenaires	Région, communes, EPCI voisins, CDC									
	Financements	/									
	Porteurs	CAB	DDCS	/				X	X	X	

Mettre en place des contrats de déplacement avec les communes sur la base du futur plan de déplacement employeur de la CAB	Partenaires	Communes		A préciser mais une part d'ETP en interne à la DDCS							
	Financements	/									
Mettre en œuvre une dynamique : - Suivre les actions mises en œuvre et améliorer la connaissance / la mesure des parts modales et les pratiques de déplacements des habitants de l'Agglomération - Suivre la trajectoire mobilité du PCAET - Evaluer le PGD	Porteurs	CAB	DDCS	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DDCS	/	X	X	X	X	X	X
	Partenaires	/									
	Financements	/									
Mobiliser les acteurs supraterritoriaux et intraterritoriaux : - Militer auprès de la CDC pour le développement et l'adaptation des lignes de train - Promouvoir la démobilité auprès des communes en s'appuyant sur le Plan de Mobilité Employeur de la CAB auprès des acteurs publics et privés (intégré dans le SDE)	Porteurs	CAB	DDCS	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DDCS	/	X	X	X	X	X	X
	Partenaires	CDC, communes									
	Financements	/									

Incidence environnementale



Point de vigilance :

- Vigilance sur un possible effet rebond environnemental des constructions d'infrastructures (réaménagement des voies entre autres)
- Vigilance sur un possible impact sur les continuités écologiques des infrastructures nouvellement créées
- Vigilance sur l'imperméabilisation des sols et le risque d'inondation/ remontées de nappes/submersion marine
- En cas de réalisation de travaux, orientez les matériaux vers des choix éco-responsables et perméables sur les zones à risques
- Vigilance sur la gestion des déchets de chantier
- Vigilance sur la fluidité des transports
- Vigilance sur l'amiante environnementale lors de travaux d'aménagements
- Vigilance sur l'impact environnemental du développement et adaptation des lignes de train
- Vigilance sur l'impact sur les continuités écologiques des nouveaux aménagements

Recommandations de l'EES :

- Adapter l'offre de mobilité aux besoins des habitants
- Prendre en compte les coûts environnementaux des nouveaux aménagements
- Coordonner l'offre de mobilité avec les acteurs locaux (dont les entreprises avec des PME)
- Adapter les nouvelles infrastructures aux risques sur le terrain
- Coordonner l'offre de mobilité avec le réseau ferroviaire

Indicateur de suivi

INDICATEURS PCAET :

- Réalisation d'un document de planification assurant la suite du PGD – *oui ou non*
- Nombre de contrats de déplacement signés par les communes
- Suivi des parts modales sur le territoire
- Consommation énergétique annuelle du secteur des transports routiers (GWh/an)
- Emissions de GES annuelles du secteur des transports routiers (tCO2e/an)
- Emissions de polluants atmosphériques annuelles (tonnes/an)

Orientation 1 : Planifier les actions de mobilité et mobiliser les acteurs de la mobilité aux différentes échelles pour planifier l'évolution des infrastructures

Action cadre 2 : Sensibiliser et communiquer auprès des différents publics aux alternatives à la voiture individuelle

Contexte et objectifs

Les transports sont le premier poste de consommation énergétique (58% des consommations énergétiques totales du territoire) et d'émissions de GES (57% des émissions de GES totales) du territoire (incluant le secteur maritime). Il représente donc l'un des principaux enjeux en termes d'atténuation au changement climatique. En outre, la configuration de la CAB, qui est incluse dans un bassin de vie et d'emplois plus large que son territoire (les enjeux sont liés à ceux de l'EPCI voisine – la CCMG), implique de réfléchir la mobilité en pensant des échelles variées.

A travers cette action, la CAB a décidé de réaliser des actions de sensibilisation et de communication auprès de l'ensemble des acteurs de son territoire et également de créer, en collaboration avec la ville de Bastia, un lieu dédié à la mobilité durable sur son territoire.

Bénéfices attendus par l'action

Adaptation au changement climatique

Sobriété et efficacité énergétique 

Réduction des émissions de GES 

Réduction des émissions de polluants atmosphériques 

Séquestration carbone

Développement des ENR

Sensibilisation / communication 

Secteurs d'activité concernés



Mesures	Acteurs		Pilotage	Moyens humains (en ETP)	Budget	Calendrier prévisionnel					
						2026	2027	2028	2029	2030	2031
Créer un lieu dédié à la mobilité en relançant le projet de la maison des mobilités et mettre en œuvre (avec la Ville de Bastia)	Porteurs	CAB	DDCS	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DDCS	/	X	X	X			
	Partenaires	Ville de Bastia									
	Financements	/									
Mener une politique d'information et de promotion de la mobilité durable (intégré dans le SDE)	Porteurs	CAB	DDCS	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DDCS	/	X	X	X	X	X	X
	Partenaires	Communes, association « un vélo									

<p>- Reprendre des actions à l'occasion de la Semaine Européenne de la Mobilité.</p> <p>- S'engager auprès de partenaires comme l'association "un vélo une vie" et sa vélo école urbaine de Bastia</p> <p>- Mutualisation d'actions de communication avec la CCMG</p> <p>- Mettre en place des journées sans voiture pour encourager les habitants à essayer d'autres modes de transport</p> <p>- Organiser des campagnes de communication et des ateliers de sensibilisation impactants, notamment par l'humour, sur les avantages des transports en commun, du covoiturage et des mobilités douces comme la marche et le vélo (enjeu à repenser les actions pour les rendre plus performantes, besoin de mieux valoriser les actions mises en place en plus de la sensibilisation)</p> <p>- S'appuyer sur des acteurs associatifs du territoire pour multiplier les canaux de diffusion.</p>		une vie », CCMG																	
	Financements	/																	

Incidence environnementale



Point de vigilance :

Recommandations de l'EES :

- L'application des journées sans voiture doit être prévue en adéquation avec l'offre de mobilité douce et active

- Collaborer avec les entreprises et dimensionner l'offre de mobilité alternative pour dimensionner au mieux les journées sans voiture

Indicateur de suivi

INDICATEURS PCAET :

- Création d'un lieu dédié à la mobilité – *oui ou non*
- Nombre d'animations organisées sur le thème de la mobilité (nbr/an)

Orientation 2 : Mobiliser les documents d'urbanisme pour permettre un aménagement du territoire réduisant les besoins en déplacement

Action cadre 3 : Organiser et optimiser la logistique, les livraisons et le stationnement

Contexte et objectifs

Le secteur des transports est le principal secteur à enjeux pour le PCAET de la CAB. Néanmoins, lorsqu'il est question de transport et de mobilité, ce n'est pas qu'une question de déplacement. En effet, le stationnement, souvent perçu comme un simple service logistique, constitue en réalité un outil structurant de la politique de mobilité et un levier important pour atteindre les objectifs d'un PCAET en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de maîtrise de l'énergie et d'amélioration de la qualité de l'air.

La CAB a donc décidé d'afficher une action qui a pour objectif de travailler sur les questions de stationnement en lien étroit avec les 5 communes de son territoire.

Bénéfices attendus par l'action

Adaptation au changement climatique

Sobriété et efficacité énergétique

Réduction des émissions de GES

Réduction des émissions de polluants atmosphériques

Séquestration carbone

Développement des ENR

Sensibilisation / communication



Secteurs d'activité concernés



Mesures	Acteurs		Pilotage	Moyens humains (en ETP)	Budget	Calendrier prévisionnel					
						2026	2027	2028	2029	2030	2031
Poursuivre les volontés affichées dans l'action 4 du PGD sur "La politique de stationnement et l'organisation des livraisons de marchandises" en perpétuant les incitations auprès des communes sur : - Continuer la coordination et les coopérations avec les communes, les gares ferroviaires et les TC le long des TCSP - Travailler sur un stationnement en adéquation avec la transition écologique avec les communes	Porteurs	CAB	DDCS	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DDCS	/	X	X	X	X	X	X
	Partenaires	Communes									
	Financements	/									
	Porteurs	CAB	DDCS		/	X	X				

Intégrer le sujet de la logistique et du stationnement dans le futur document de planification de mobilité	Partenaires	Personnes associées au futur document de planification de la mobilité et communes																	
	Financements	/																	

Incidence environnementale



Point de vigilance :

- Vigilance sur les impacts environnementaux des possibles aménagements à réaliser
- Vigilance sur la gestion des déchets des possibles aménagements à réaliser
- Planifier les nouveaux aménagements / fermetures de places de parkings conjointement à l'amélioration des mobilités alternatives afin de ne pas engendrer de problèmes de congestion ou de temps d'accès allongés pour les habitants

Recommandations de l'EES :

- Favoriser des matériaux perméables lors des nouveaux aménagements, si possible
- Planifier et synchroniser le développement des offres de mobilité avec les modifications sur le stationnement

Indicateur de suivi

INDICATEURS PCAET :

- Pas d'indicateur de suivi pour cette action

Orientation 2 : Mobiliser les documents d'urbanisme pour permettre un aménagement du territoire réduisant les besoins en déplacement

Action cadre 4 : Planifier les déplacements piétons

Contexte et objectifs

Le secteur des transports est le principal secteur à enjeux pour le PCAET de la CAB. Dans ce cadre, la CAB ambitionne de travailler sur les questions de mobilité piétonne. Or, ce sujet est intimement lié aux compétences de gestion de la voirie et donc le travail sur ce sujet doit être mené avec les communes. La CAB se positionne ainsi comme un accompagnateur et un soutien aux actions des communes.

Bénéfices attendus par l'action

Adaptation au changement climatique

Sobriété et efficacité énergétique

Réduction des émissions de GES

Réduction des émissions de polluants atmosphériques

Séquestration carbone

Développement des ENR

Sensibilisation / communication



Secteurs d'activité concernés



Mesures	Acteurs		Pilotage	Moyens humains (en ETP)	Budget	Calendrier prévisionnel					
						2026	2027	2028	2029	2030	2031
Poursuivre les volontés affichées dans l'action 5 du PGD "La valorisation de la pratique piétonne" en : - Essayant d'engager les communes dans une démarche collective - Remettant en état des sentiers (schéma outdoor en cours, étude avec AUE des sentiers existants, ...) - Améliorant prioritairement la situation des zones à forts enjeux - Densifiant et en améliorant globalement la qualité du réseau piéton sur le territoire - S'appuyant sur le Schéma directeur des mobilités douces	Porteurs	CAB	DDCS	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DDCS	/	X	X	X	X	X	X
Partenaires	Communes										
Financements	/										

- Essayant d'engager les communes à la réalisation
de schémas de mobilité piétonne

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Incidence environnementale



Point de vigilance :

Néant en première approche

Recommandations de l'EES :

Néant en première approche



Indicateur de suivi

INDICATEURS PCAET :

- Nombre de schémas de mobilité piétonne réalisés par les communes
- % de voiries aménagée (pistes et bandes cyclables, les zones 30, les aires piétonnes, etc.)

Orientation 3 : Développer les alternatives à la voiture individuelle et encourager l'électrification des mobilités

Action cadre 5 : Développer l'intermodalité

Contexte et objectifs

Les transports sont le premier poste de consommation énergétique (58% des consommations énergétiques totales du territoire) et d'émissions de GES (57% des émissions de GES totales) du territoire (incluant le secteur maritime). Il représente donc l'un des principaux enjeux en termes d'atténuation au changement climatique. En outre, la configuration de la CAB, qui est incluse dans un bassin de vie et d'emplois plus large que son territoire (les enjeux sont liés à ceux de l'EPCI voisine – la CCMG), implique de réfléchir la mobilité en pensant des échelles variées.

Faciliter l'intermodalité est donc primordial pour mettre en œuvre une politique de mobilité pertinente et engager un changement de pratiques de la part des usagers. C'est l'objectif poursuivi par cette action.

Bénéfices attendus par l'action

Adaptation au changement climatique

Sobriété et efficacité énergétique

Réduction des émissions de GES

Réduction des émissions de polluants atmosphériques

Séquestration carbone

Développement des ENR

Sensibilisation / communication



Secteurs d'activité concernés



Mesures	Acteurs		Pilotage	Moyens humains (en ETP)	Budget	Calendrier prévisionnel					
						2026	2027	2028	2029	2030	2031
Poursuivre les volontés affichées dans l'action 1 du PGD "Un plan de déploiement de l'intermodalité" en (intégré dans le SDE) : - Créer des pôles d'échanges multimodaux sur la CAB et soutenir la création d'autres sur Marna-Golo - Faciliter le changement de mode de transport (P+R, PEM, etc) - Développer l'usage de la voiture partagée (covoiturage, l'autopartage, l'auto-stop organisé, etc) - Interrogation sur l'intérêt d'aller plus loin dans l'intégration des offres mobilités avec les EPCI voisins	Porteurs	CAB	DDCS	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DDCS	/	X	X	X	X	X	X
	Partenaires	Communes, EPCI voisins, CDC									
	Financements	/									

<p>et autres opérateurs (ferroviaire), interopérabilité, tarification, etc.</p> <p>- Action TCSP : reconnecter le bus et le train (et vélo : pistes et consigne vélo)</p> <p>- Mettre des abris vélo sécurisés aux stations de train</p> <p>Développer des solutions de mobilité partagée : covoiturage et autopartage (intégré dans le SDE) :</p> <p>- Etudier la faisabilité de véhicules en libre-service : lancer une étude pour objectiver les besoins et identifier les partenaires potentiels</p> <p>- Développer la pratique du covoiturage : Au travers de son Plan de mobilité employeur la CAB souhaite donner l'exemple et tester des outils pour permettre le déploiement du covoiturage pour ses employés. L'enjeu est de pouvoir diffuser cette expérimentation sur le territoire.</p>	Porteurs	CAB	DDCS	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DDCS	/	X	X	X				
	Partenaires	Communes, AUE, CCMG et EPCI voisins										
	Financements	/										

Incidence environnementale



Point de vigilance :

Recommandations de l'EES :

- Vigilance sur les impacts environnementaux des possibles aménagements à réaliser
- Vigilance sur la gestion des déchets des possibles aménagements à réaliser
- Vigilance sur les pollutions ponctuelles des aménagements à réaliser
- Vigilance sur l'imperméabilisation des sols et le risque d'inondation

- Associer la direction environnement pour apporter un regard sur l'impact des aménagements sur la biodiversité et les habitats naturels
- Intégrer des études d'impact lors de l'élaboration des projets nécessitant des aménagements
- Eviter, dans la mesure du possible, l'imperméabilisation des sols
- Définir des mesures R/C si un impact est identifié

Indicateur de suivi

INDICATEURS PCAET :

- Suivi des parts modales sur le territoire
- Consommation énergétique annuelle du secteur des transports routiers (GWh/an)
- Emissions de GES annuelles du secteur des transports routiers (tCO2e/an)
- Emissions de polluants atmosphériques annuelles (tonnes/an)

Orientation 3 : Développer les alternatives à la voiture individuelle et encourager l'électrification des mobilités

Action cadre 6 : Développer et optimiser les services de transports en communs

Contexte et objectifs

Les transports sont le premier poste de consommation énergétique (58% des consommations énergétiques totales du territoire) et d'émissions de GES (57% des émissions de GES totales) du territoire (incluant le secteur maritime). Il représente donc l'un des principaux enjeux en termes d'atténuation au changement climatique. En outre, la configuration de la CAB, qui est incluse dans un bassin de vie et d'emplois plus large que son territoire (les enjeux sont liés à ceux de l'EPCI voisine – la CCMG), implique de réfléchir la mobilité en pensant des échelles variées.

Dans le cadre de sa nouvelle DSP signée en 2025, la CAB souhaite améliorer continuellement son service de transport en commun. Elle dédie donc une action sur ce sujet avec l'objectif : d'améliorer l'accessibilité, de massifier l'offre, de développer les TCSP, de verdir la flotte et de travailler aussi avec les EPCI voisines (la CCMG notamment).

Bénéfices attendus par l'action

Adaptation au changement climatique

Sobriété et efficacité énergétique



Réduction des émissions de GES



Réduction des émissions de polluants atmosphériques



Séquestration carbone

Développement des ENR

Sensibilisation / communication



Secteurs d'activité concernés



Mesures	Acteurs		Pilotage	Moyens humains (en ETP)	Budget	Calendrier prévisionnel					
						2026	2027	2028	2029	2030	2031
Faciliter l'accès aux transports en commun - Elaborer et mettre en œuvre un Schéma d'accessibilité des transports en commun (2026-2031) - Développer les TCSP - Cartographie des transports en commun et du transport scolaire avec SIG	Porteurs	CAB	DDCS	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DDCS	PPI avec budget 400/500 k€/an pour le schéma	X	X	X	X	X	X
	Partenaires	/									
	Financements	/									
Faire vivre la nouvelle DSP définie pour la période 2025-2032 - Continuer d'optimiser le réseau urbain Bastia Bus - Travailler sur le verdissement de la flotte	Porteurs	CAB	DDCS	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DDCS	/	X	X	X	X	X	X
	Partenaires	/									

- Poursuivre l'intérêt d'aller plus loin dans l'intégration des offres mobilités avec les EPCI voisins et autres opérateurs (ferroviaire), interopérabilité, tarification, etc.
- Continuer d'évaluer et analyser les besoins en transports collectifs

Financements

/																			
---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Incidence environnementale



Point de vigilance :

- Vigilance sur les impacts environnementaux des possibles aménagements à réaliser
- Vigilance sur la gestion des déchets des possibles aménagements à réaliser
- Vigilance sur les pollutions ponctuelles des aménagements à réaliser
- Vigilance sur l'imperméabilisation des sols et le risque d'inondation

Recommandations de l'EES :

- Associer la direction environnement pour apporter un regard sur l'impact des aménagements sur la biodiversité et les habitats naturels
- Intégrer des études d'impact lors de l'élaboration des projets nécessitant des aménagements
- Eviter, dans la mesure du possible, l'imperméabilisation des sols
- Définir des mesures R/C si un impact est identifié

Indicateur de suivi

INDICATEURS PCAET :

- Suivi des parts modales sur le territoire
- Consommation énergétique annuelle du secteur des transports routiers (GWh/an)
- Emissions de GES annuelles du secteur des transports routiers (tCO2e/an)
- Emissions de polluants atmosphériques annuelles (tonnes/an)

Orientation 3 : Développer les alternatives à la voiture individuelle et encourager l'électrification des mobilités

Action cadre 7 : Accélérer le développement des modes actifs

Contexte et objectifs

Les transports sont le premier poste de consommation énergétique (58% des consommations énergétiques totales du territoire) et d'émissions de GES (57% des émissions de GES totales) du territoire (incluant le secteur maritime). Il représente donc l'un des principaux enjeux en termes d'atténuation au changement climatique. En outre, la configuration de la CAB, qui est incluse dans un bassin de vie et d'emplois plus large que son territoire (les enjeux sont liés à ceux de l'EPCI voisine – la CCMG), implique de réfléchir la mobilité en pensant des échelles variées.

A travers cette action la CAB souhaite se structurer et développer la pratique cyclable. Pour cela, elle peut notamment s'appuyer sur son Schéma communautaire des liaisons douces.

Bénéfices attendus par l'action

Adaptation au changement climatique

Sobriété et efficacité énergétique

Réduction des émissions de GES

Réduction des émissions de polluants atmosphériques

Séquestration carbone

Développement des ENR

Sensibilisation / communication



Secteurs d'activité concernés



Mesures	Acteurs		Pilotage	Moyens humains (en ETP)	Budget	Calendrier prévisionnel					
						2026	2027	2028	2029	2030	2031
Se structurer pour se donner les moyens d'agir pour le mieux au développement de la pratique cyclable : - Connaître et analyser les déplacements et stationnements cyclistes du territoire - Consulter et informer les habitants ainsi que tous les acteurs concernés par la pratique du vélo - Créer un poste dédié aux modes actifs - en cours de recrutement en 2025 - Suivre et évaluer les résultats	Porteurs	CAB	DDCS	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DDCS	/	X	X	X	X	X	X
	Partenaires	/									
	Financements	/									
	Porteurs	CAB									
			DDCS		/	X	X	X	X	X	X

<p>Développer les services aux cyclistes et petites infrastructures (station gonflage, outils...) (intégré dans le SDE) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etendre les actions menées par la ville de Bastia - Travailler avec les professionnels pour faciliter l'installation d'un réseau de réparateurs cohérent au regard des besoins du territoire et en cohérence avec les territoires du bassin de vie (CCMG notamment) - Déployer des stationnements cyclables simples et sécurisés et installer des parkings sécurisés/abrités pour vélos dans les lieux stratégiques (commerces, institutions, lieux culturels, P+R) - Soutenir financièrement (en commun avec la CCMG) les services proposés par l'école Urbaine du vélo de Bastia - recyclerie notamment (évaluer la possibilité de développer une recyclerie mobile) 	Partenaires	CCMG, communes									
	Financements	/									
<p>Promouvoir et poser les conditions pour développer l'usage du vélo :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Continuer le développement du réseau de pistes cyclables sécurisées et continues (projets en cours, phase travaux sur certains secteurs --> gros investissement en cours 18M€) - Sensibiliser les scolaires à l'usage du vélo - Renforcer les dispositifs régionaux de subventions pour l'achat de vélos électriques et réfléchir à des solutions de location longue durée. - Travailler avec les acteurs de la réparation pour objectiver les dynamiques et voir quels besoins aujourd'hui et demain doivent être développés afin d'accompagner le développement de la pratique - Mettre en œuvre le Schéma communautaire des liaisons douces de mai 2022 de la CAB (en cohérence avec le schéma Ville de Bastia) - Mise en œuvre de l'itinéraire cyclable transfrontalier Var-Corse-Sardaigne-Toscane - Mise en cohérence de la stratégie cyclable avec la CCMG afin d'assurer la continuité des liaisons - Créer des Plans et des outils numériques interactifs 	Porteurs	CAB									
	Partenaires	Communes, association vélo, CDC, CCMG									
	Financements	/		DDCS	18 millions €	X	X	X	X	X	X

A préciser mais une part d'ETP en interne à la DDCS

Incidence environnementale



Point de vigilance :

- Vigilance sur les impacts environnementaux des possibles aménagements à réaliser
- Vigilance sur la gestion des déchets des possibles aménagements à réaliser
- Vigilance sur les pollutions ponctuelles des aménagements à réaliser
- Vigilance sur l'imperméabilisation des sols et le risque d'inondation

Recommandations de l'EES :

- Associer la direction environnement pour apporter un regard sur l'impact des aménagements sur la biodiversité et les habitats naturels
- Intégrer des études d'impact lors de l'élaboration des projets nécessitant des aménagements
- Eviter, dans la mesure du possible, l'imperméabilisation des sols
- Définir des mesures R/C si un impact est identifié

Indicateur de suivi

INDICATEURS PCAET :

- Suivi des parts modales sur le territoire
- Consommation énergétique annuelle du secteur des transports routiers (GWh/an)
- Emissions de GES annuelles du secteur des transports routiers (tCO2e/an)
- Emissions de polluants atmosphériques annuelles (tonnes/an)
- % de voirie aménagée (pistes et bandes cyclables, les zones 30, les aires piétonnes, etc.)
- Nombre de places de stationnement vélo pour 100 habitants

Orientation 3 : Développer les alternatives à la voiture individuelle et encourager l'électrification des mobilités

Action cadre 8 : Electrifier les mobilités

Contexte et objectifs

Les transports sont le premier poste de consommation énergétique (58% des consommations énergétiques totales du territoire) et d'émissions de GES (57% des émissions de GES totales) du territoire (incluant le secteur maritime). Il représente donc l'un des principaux enjeux en termes d'atténuation au changement climatique. En outre, la configuration de la CAB, qui est incluse dans un bassin de vie et d'emplois plus large que son territoire (les enjeux sont liés à ceux de l'EPCI voisine – la CCMG), implique de réfléchir la mobilité en pensant des échelles variées.

A travers cette action la CAB souhaite s'emparer du sujet de l'électrification des mobilités et éventuellement poser les bases d'une future action.

Bénéfices attendus par l'action

Adaptation au changement climatique

Sobriété et efficacité énergétique

Réduction des émissions de GES

Réduction des émissions de polluants atmosphériques

Séquestration carbone

Développement des ENR

Sensibilisation / communication



Secteurs d'activité concernés



Mesures	Acteurs		Pilotage	Moyens humains (en ETP)	Budget	Calendrier prévisionnel					
						2026	2027	2028	2029	2030	2031
Ouvrir des réflexions en interne de la CAB afin de réfléchir au rôle de la collectivité sur le sujet.	Porteurs	CAB	DDCS	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DDCS	/	X	X	X			
	Partenaires	AUE (borne IRVE) et CdC, EDF, Direction développement économique CAB									
	Financements	/									

Incidence environnementale



Point de vigilance :

- Vigilance sur les impacts environnementaux des possibles aménagements à réaliser
- Vigilance sur la gestion des déchets des possibles aménagements à réaliser
- Vigilance sur les pollutions ponctuelles des aménagements à réaliser
- Vigilance sur l'imperméabilisation des sols et le risque d'inondation

Recommandations de l'EES :

- Associer la direction environnement pour apporter un regard sur l'impact des aménagements sur la biodiversité et les habitats naturels
- Intégrer des études d'impact lors de l'élaboration des projets nécessitant des aménagements
- Eviter, dans la mesure du possible, l'imperméabilisation des sols
- Définir des mesures R/C si un impact est identifié

Indicateur de suivi

INDICATEURS PCAET :

- Pas d'indicateur associé à cette action pour l'instant

INDICATEUR SPECIFIQUE DE L'EES :

- Part des isolations par l'extérieur soutenues intégrant des dispositifs d'accueil de la biodiversité (%)



Axe 3 : Gérer les ressources du territoire en intégrant les enjeux du changement climatique

Les orientations structurantes

Préserver les habitants et la biodiversité des impacts du changement climatique

Cette orientation décidée par la CAB est centrale pour sa politique d'adaptation. En effet, elle reprend et opérationnalise de nombreux enjeux évoqués pour la stratégie d'adaptation au changement climatique : la préservation de la biodiversité (élaboration d'une trame turquoise, la réalisation d'inventaires ...), la gestion des espaces verts, la mise en œuvre d'opérations de désimperméabilisations et de végétalisation (étude des potentiels, engagement dans des projets concrets) et l'intégration de l'adaptation dans les documents de planification de la CAB et de ses communes.

Engager une gestion globale de la ressource en eau

Avec cette orientation, la CAB aborde la ressource en eau de façon globale. Elle cherche tout d'abord à mettre en œuvre une stratégie de gestion de l'eau afin d'assurer la pérennité de la ressource, mais elle s'intéresse également aux risques naturels liés à l'eau (submersion marine, inondations, érosion du trait de côte), à l'étude des possibilités de réutilisation des eaux usées et même à l'efficacité et la sobriété énergétique pour les processus de distribution et de traitement de l'eau.

Engager le territoire vers une plus grande résilience alimentaire et agricole

Afin d'agir sur le secteur agricole et sur l'alimentation, la CAB se doit d'élaborer une stratégie spécifique sur ces sujets. Elle a donc décidé d'élaborer et mettre en œuvre un Projet Alimentaire territorial (PAT) avec le Cap Corse. Cette stratégie permettra d'aborder l'adaptation et la diminution des impacts du secteur agricole, mais également les aspects sanitaires et sociaux de l'alimentation. Le projet est en cours d'élaboration en 2025.

Les objectifs phares associés

Objectif adaptation : Mettre en œuvre une stratégie de préservation et de gestion de la ressource en eau & Préserver la richesse de la biodiversité et la pérennité des écosystèmes & Préserver la santé et la qualité de vie de la population dans un contexte de changement climatique & Placer l'adaptation et la résilience au changement climatique au cœur de la politique CAB

Orientation 1 : Préserver les habitants et la biodiversité des impacts du changement climatique

Action cadre 1 : Protéger et promouvoir la richesse de la biodiversité locale

Contexte et objectifs

Dans un contexte de crise écologique globale, la préservation et la restauration de la biodiversité doivent être considérées comme des priorités majeures, au même titre que la lutte contre le changement climatique. Les deux enjeux sont d'ailleurs intimement liés et appellent des réponses intégrées, au plus près des territoires. En effet, la biodiversité apporte des services essentiels (qualité de l'air, fertilité des sols, qualité de l'eau ...) qu'il convient de préserver.

A travers cette action, la CAB ambitionne d'améliorer sa connaissance de la biodiversité et d'engager des actions (ou soutenir des actions de partenaires) pour assurer la protection et la préservation concrète de cette dernière (élaboration et mise en œuvre d'une trame verte, bleue, noire et turquoise par exemple).

Bénéfices attendus par l'action

Adaptation au changement climatique



Sobriété et efficacité énergétique

Réduction des émissions de GES

Réduction des émissions de polluants atmosphériques

Séquestration carbone



Développement des ENR

Sensibilisation / communication



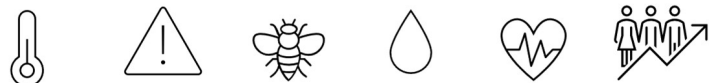
Secteurs d'activité concernés



Mesures	Acteurs		Pilotage	Moyens humains (en ETP)	Budget	Calendrier prévisionnel					
						2026	2027	2028	2029	2030	2031
Améliorer la connaissance et la promotion de la biodiversité locale et formaliser une stratégie en faveur de sa protection <i>- Dans le cadre de la Trame turquoise, l'inventaire global de la biodiversité va être mis à jour par le CEN. La base de données CAB sera alimentée (couches SIG, rapport)</i> <i>- Soutenir l'élaboration d'inventaires communaux sachant que le diagnostic actuel (ABC)</i> <i>- Soutenir les initiatives locales d'observation de la biodiversité : sur le Lupin il y aura un observatoire et la CAB souhaiterait le faire sur d'autres cours</i>	Porteurs	CAB	DRT	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DRT	/	X	X	X	X	X	X
	Partenaires	Qualitair, CEN, Agence de l'eau, EGIS, communes									
	Financements	/									

<p><i>d'eau. – S'appuyer sur le Plan National Surveillance Biodiversité Terrestre</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer les actions de sensibilisation dans les écoles - Etude à lancer sur les pollens avec Qualitair - Travaux avec le CEN pour un APP Fondation du patrimoine (renaturation des berges du Lupinu) : sensibilisation, remise en valeur du cours d'eau, ... - Lutte contre la canne de Provence (travaux avec Egis pour mettre en place un protocole d'éradication de cette canne pour aider la biodiversité à se redévelopper sur les berges) 											
<p>Elaborer les trames verte, bleue, turquoise et noire ainsi que des plans de gestion raisonnée des cours d'eau (GEMA) sur l'ensemble du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les communes pour mettre leur PLU en adéquation et sur leur politique d'éclairage - PPRE CAB avec soutien Région/Etat/Agence de l'eau 	Porteurs	CAB	DRT - GEMAPI	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DRT	/	X	X	X	X	X	X
	Partenaires	CEN, Agence de l'eau, communes, Région, Etat									
	Financements	/									
<p>Soutenir des actions de protection et de sensibilisation à la biodiversité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Urbaine sur l'ensemble du territoire - animation / jalonnement sur les sentiers communaux (application mobile) - Du Parc Marin, avec une convention à venir pour l'utilisation des données du futur marégraphe et une collaboration avec le service des changements globaux du Parc pour conduire des actions. 	Porteurs	CAB	DRT, DET	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DRT & DET	/	X	X	X			
	Partenaires	Conservatoire du littoral, CDC, Parc Marin, communes									
	Financements	/									

Incidence environnementale



Point de vigilance :

Néant en première approche

Recommandations de l'EES :

Néant en première approche



INDICATEURS PCAET :

- Part de document d'urbanisme ayant intégré le TVBTN
- Suivi du nombre d'espèces recensées et suivies dans les inventaires

INDICATEUR SPECIFIQUE DE L'EES :

- Identifier les espèces envahissantes et allergisantes

Orientation 1 : Préserver les habitants et la biodiversité des impacts du changement climatique

Action cadre 2 : Etudier le potentiel de (re)végétalisation et de désimperméabilisation et améliorer les pratiques de gestion des espaces verts

Contexte et objectifs

Dans un contexte de crise écologique globale, la préservation et la restauration de la biodiversité doivent être considérées comme des priorités majeures, au même titre que la lutte contre le changement climatique. Les deux enjeux sont d'ailleurs intimement liés et appellent des réponses intégrées, au plus près des territoires. En effet, la biodiversité apporte des services essentiels (qualité de l'air, fertilité des sols, qualité de l'eau ...) qu'il convient de préserver.

A travers cette action, la CAB ambitionne d'une part d'encourager les actions de végétalisation et d'améliorer la gestion des espaces verts en lien direct avec les communes.

Bénéfices attendus par l'action

Adaptation au changement climatique



Sobriété et efficacité énergétique

Réduction des émissions de GES

Réduction des émissions de polluants atmosphériques

Séquestration carbone



Développement des ENR

Sensibilisation / communication



Secteurs d'activité concernés



Mesures	Acteurs		Pilottage	Moyens humains (en ETP)	Budget	Calendrier prévisionnel					
						2026	2027	2028	2029	2030	2031
Engager des actions de végétalisation : - Etudier sur le territoire les espaces potentiellement impactés par des fortes chaleur (ilots de chaleur, cours d'écoles ...) - Engager, avec les acteurs adéquats, des opérations de végétalisation des espaces - Préserver, voir augmenter les espaces forestiers existants en assurant leur gestion durable et la question de l'adaptation au changement climatique	Porteurs	CAB	Futur service aménagement	A préciser mais une part d'ETP en interne du futur service aménagement	/	X	X	X	X	X	X
Partenaires	Communes, Banques des territoires, AUE, Agence de l'eau										
Financements	Mobilisation possible Fonds vert										

Gérer écologiquement la conception, la gestion et l'entretien des espaces verts et garantir le zéro phyto pour les espaces gérés par la CAB <i>- Formaliser la démarche</i> <i>- Développer les actions avec les communes</i> <i>- Adopter une palette végétale "adaptation climatique"</i> <i>- Sensibilisation pour la protection des arbres et la valorisation d'un outil de gestion adapté</i> <i>- Formation des équipes espaces verts de la CAB et des communes sur la gestion écologique des espaces verts</i>	Mission S'Green ACV Bastia										
	Porteurs CAB										
	Partenaires Communes										
	Financements /	DTIST	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DTIST	/		X	X	X			

Incidence environnementale



Point de vigilance :

Recommandations de l'EES :

- *Vigilance sur les pollutions localisées dues aux chantiers d'aménagements
- *Vigilance sur la gestion des déchets des chantiers
- *Vigilance sur les espèces utilisées et leur potentiel allergène

- Réaliser une étude d'impact environnemental pour les projets d'aménagement
- Si un impact est perçu, alors mettre en place une mesure R/C
- Favoriser des espèces locales et peu allergènes

Indicateur de suivi

INDICATEURS PCAET :

- Consommation d'eau des espaces verts (m³/m²)
- Consommation d'engrais des espaces verts (kg/m²)
- Surface désimperméabilisée / végétalisée (m²/an)

INDICATEUR SPECIFIQUE DE L'EES :

- Suivi des surfaces urbaines végétalisées (m²/an)
- Nombre d'arbres plantés en milieu urbain

Orientation 2 : Engager une gestion globale de la ressource en eau

Action cadre 3 : Être exemplaire de la production au traitement de l'eau

Contexte et objectifs

La ressource en eau est centrale dans une logique d'adaptation au changement climatique, mais la production et le traitement de l'eau sont également des sujets étroitement liés à la notion d'atténuation au changement climatique.

Dans ce cadre, la CAB, au travers de la Régie Aqua Publica qui a en charge la production d'eau potable et l'assainissement collectif, souhaite travailler sur les aspects d'adaptation au changement climatique (préservation de la ressource, réutilisation des eaux traitées ...) et d'atténuation au changement climatique (efficacité énergétique, valorisation des boues ...) des activités de la Régie. C'est pourquoi une action est dédiée à ces sujets.

Bénéfices attendus par l'action

Adaptation au changement climatique



Sobriété et efficacité énergétique



Réduction des émissions de GES



Réduction des émissions de polluants atmosphériques



Séquestration carbone



Développement des ENR



Sensibilisation / communication



Secteurs d'activité concernés



Mesures	Acteurs		Pilotage	Moyens humains (en ETP)	Budget	Calendrier prévisionnel					
						2026	2027	2028	2029	2030	2031
Transposer les objectifs Climat-air-énergie à la Régie de l'eau : - Intégrer des indicateurs de performance environnementale (rendement, consommations d'énergie et d'eau, EnR&R, déchets, valorisation des boues...) et en faire le reporting chaque année - Etudier l'intérêt de mettre en place une certification environnementale des services de l'eau et de l'assainissement. - Evaluer l'intérêt pour la régie de l'eau et de l'assainissement de se doter d'une certification ISO 14 001 et/ou ISO 50 001 - Lancer une étude pour évaluer le potentiel de turbinage sur les réseaux d'adduction	Porteurs	Régie	Régie	Les équipes de la Régie	/	X	X	X	X	X	X
	Partenaires	Agence de l'eau									
	Financements	Cofinancement Banque des territoires									



<p>- Assurer une prospective financière active pour assurer l'équilibre financier de la régie</p>	Porteurs	Régie									
<p>Améliorer la performance des services de l'assainissement :</p> <p>- Définir la stratégie globale CAE de l'assainissement (contrat d'objectifs)</p> <p>- Optimiser les installations de traitement des eaux usées</p>	Partenaires	Service GEMAPI, Agence de l'eau									
<p>- Elaboration ou Mise à jour du Schéma Directeur eau et Assainissement</p> <p>- Etude de potentiels de récupération de chaleur sur STEP et collecteurs</p> <p>- Etude des potentiels et de faisabilité pour la valorisation énergétique (ou matière) des boues (en cours, marché) : étude en cours pour produire de l'électricité sur la STEP et/ou injection du biogaz dans le réseau GrDF (objectif connexe de réduire les GES de l'exportation des boues sur le continent</p> <p>- 700 000 euros/an 5500tonnes/an)</p> <p>- Créer un circuit pédagogique du traitement des eaux usées</p> <p>- Poursuivre l'action de la CAB pour réduire les eaux claires parasites (Schéma directeur ruissellement et eau potable en cours)</p> <p>- Etudier et mettre en place un service SPANC pour l'assainissement non collectif (Service SPANC mis en place en 2024 mais pas encore opérationnel avec 1 agent dédié en 2025)</p> <p>- Etude "Schéma directeur ruissellement et pluvial"</p> <p>- Etudier la réutilisation des eaux usées traitées : Evaluer les potentiels de réutilisation des eaux usées et travailler sur le RE-USE des eaux usées (en cours - marché public)</p>	Financements	/	Régie	Les équipes de la Régie	/	X	X	X	X	X	X



Incidence environnementale



Point de vigilance :

- Vigilance sur les impacts environnementaux des possibles travaux à réaliser sur les installations et le réseau

Recommandations de l'EES :

- Réaliser des études d'impacts environnementaux pour les projets d'aménagement / rénovation du réseau

Indicateur de suivi

INDICATEURS PCAET :

- Reprise des indicateurs de la régie – via les RPQS

Orientation 2 : Engager une gestion globale de la ressource en eau

Action cadre 4 : Elaborer une politique de préservation et de gestion de la ressource en eau

Contexte et objectifs

La ressource en eau est centrale dans une logique d'adaptation au changement climatique et est nécessaire à l'ensemble des écosystèmes et acteurs présents sur le territoire.

C'est pourquoi la CAB a décidé de flécher un ensemble de mesures permettant de suivre, dans un contexte de changement climatique, l'évolution de la ressource tout en travaillant à sa préservation que ce soit en termes de qualité ou de quantité. L'objectif final étant de préserver la ressource dans le temps et d'assurer un partage juste entre les acteurs.

Bénéfices attendus par l'action

Adaptation au changement climatique



Sobriété et efficacité énergétique

Réduction des émissions de GES

Réduction des émissions de polluants atmosphériques

Séquestration carbone

Développement des ENR

Sensibilisation / communication



Secteurs d'activité concernés



Mesures	Acteurs		Pilotage	Moyens humains (en ETP)	Budget	Calendrier prévisionnel					
						2026	2027	2028	2029	2030	2031
Améliorer la connaissance de l'état quantitatif et qualitatif de la ressource : - Mieux connaître l'état des ressources en eau du bassin de vie dans un contexte de changement climatique - Lancer des études sur les aquifères sensibles pour suivre l'enjeu du biseau salé	Porteurs	Régie	Régie et service GEMAPI	A préciser mais une part d'ETP en interne à la Régie et au service EGMAPI	/	X	X	X	X	X	X
	Partenaires	Agence de l'eau									
	Financements	/									
Mettre en place une stratégie partagée de préservation de la ressource en eau potable (qualité/quantité) 1- Identifier la structure porteuse (le SAGE ?) 2- Relancer le SAGE 3- Puis enclencher sur une politique globale (le PTGE ?) (Diagnostic, plan d'actions ...)	Porteurs	CAB	Cabinet / DRT	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DRT (service GEMAPI)	/			X	X	X	X
	Partenaires	Agence de l'eau, EPCI voisins									
	Financements	/									

<p>Mener des actions directes auprès des usagers pour réduire les consommations d'eau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation massive des usagers (yc des professionnels et des agriculteurs) en s'appuyant sur tous les acteurs (communes, chambres consulaires, Office hydraulique, etc) - Poursuivre l'augmentation du rendement de la distribution d'eau potable en passant de 80% à 85% min en poursuivant les travaux de réduction des pertes ET en luttant contre les prélèvements d'eau illicites aux bornes incendies (600) - Développer le contrôle des puits "illicites" non déclarés - Développer la télérelève chez tous les consommateurs et compléter la relève bluetooth qui a commencé à être déployée - Mettre des mesures incitatives d'économie d'eau : Tarification progressive en fonction des niveaux de consommation, tarification incitative et/ou une tarification sociale de l'eau (chèque eau voté) 	Porteurs	Régie	Régie	Les équipes de la Régie	/	X	X	X	X	X	X
	Partenaires	/									
	Financements	/									
<p>Mener des actions pour réduire les impacts sur la qualité de l'eau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réduire les émissions de polluants et le ruissellement à la source, au-delà des compétences du service en charge de la gestion des eaux pluviales - Ex : projet en cours « Ici commence la mer » : reste à faire : le vieux port) - Filets et/ou grilles dans les cours d'eau et/ou dans les regards - Sécuriser le foncier autour des captages pour lutter contre le risque de pollution de la nappe - remembrement, achat, partage par les acteurs du foncier pour lutter et prévenir le risque de pollution de la ressource en eau - Réaliser un guide des bonnes pratiques sur la conception et la gestion de la voirie et travailler avec les communes pour le faire adopter 	Porteurs	Régie	Régie et DRT (service GEMAPI)	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DRT (service GEMAPI)	/	X	X	X			
	Partenaires	Banques des territoire, communes									
	Financements	/									



Incidence environnementale



Point de vigilance :

Néant en première approche

Recommandations de l'EES :

Néant en première approche

Indicateur de suivi

INDICATEURS PCAET :

- Rendement du système de distribution d'eau potable (%)
- Part d'utilisateurs en télérelève et/ou en relève bluetooth (%)
- Réalisation du guide des bonnes pratiques pour la voirie – *oui ou non*
- Mise en place de la tarification incitative et/ou sociale de l'eau – *oui ou non*

INDICATEUR SPECIFIQUE DE L'EES :

- Suivi de la qualité des eaux
- Suivi de la quantité des masses et cours d'eau

Orientation 2 : Engager une gestion globale de la ressource en eau

Action cadre 5 : Mener une politique forte de gestion des risques inondations et submersion marine

Contexte et objectifs

Face au dérèglement climatique et à l'intensification des événements extrêmes, la CAB est de plus en plus exposée aux risques inondations et submersion marine. Ces phénomènes, qui peuvent avoir des conséquences humaines, économiques et environnementales considérables, appellent à une vigilance accrue et à une politique proactive de prévention et d'adaptation.

La gestion de ces risques ne peut se limiter à la seule réponse en cas de crise. Elle doit s'inscrire dans une approche globale et anticipée, reposant sur une bonne connaissance des aléas, des actions de prévention et de réduction de l'exposition et des dispositifs de gestion de crise. C'est pourquoi la CAB a tenu à inscrire une action en ce sens afin de renforcer la résilience de son territoire et de ses acteurs.

Bénéfices attendus par l'action

Adaptation au changement climatique



Sobriété et efficacité énergétique

Réduction des émissions de GES

Réduction des émissions de polluants atmosphériques

Séquestration carbone

Développement des ENR

Sensibilisation / communication



Secteurs d'activité concernés



Mesures	Acteurs		Pilotage	Moyens humains (en ETP)	Budget	Calendrier prévisionnel					
						2026	2027	2028	2029	2030	2031
Améliorer la connaissance des risques inondations et submersion marine : - Cartographie de submersion marine en cours de mise à jour par l'Etat servant prochainement pour PP Risques littoraux - Réalisation des cartes locales d'exposition du recul du trait de côte (à échéance 2050 et 2100) en vue de l'intégration dans les docs d'urbanisme - Restitution des résultats des études du projet ADAPT - TRATT'EAU 2025-2028 (Ligurie, Toscane, Sardaigne, CCI Nice) : mesurer l'impact de la	Porteurs	CAB	DRT (service GEMAPI)	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DRT	/	X	X	X			
	Partenaires	Etat, partenaires des différents projets, communes									
	Financements	Financement Fonds vert pour la réalisation cartes locales à hauteur de 80%									



<i>montée des eaux sur les activités économiques territoriales</i>												
Mettre en œuvre des actions en vue d'assurer une gestion globale des risques : <i>- Définir une stratégie et un plan d'actions, sur la base des résultats du projet ADAPT et TRATT'EAU, de gestion du trait de côte et de submersion marine (à faire de concert avec la CCMG) pour réduire les risques et les impacts (sur les habitants, les infrastructures...)</i> <i>- Intégrer le PPRLittoral en cours de réalisation par la DDT</i> <i>- Réaliser un Schéma directeur de ruissellement urbain et du ruissellement pluvial, appui à l'intégration dans les PLUs communaux et mises à jour au regard des travaux en cours dans le cadre de la GEMAPI et du PAPI, et de la mise à jour par l'Etat du PPRI</i> <i>- Finaliser le PAPI d'intention avec sa Charte de lutte contre l'imperméabilisation et encourager la signature de la Charte par les communes et autres parties prenantes (acteurs du bâtiment, architectes, CCI, CMA, CAB...)</i> <i>- Suivre les communes était inscrite dans le cadre de la loi climat et résilience (PLU)</i> <i>- Sur la base des études de caractérisations des inondations faites sur les 8 cours d'eau du territoire, mener des travaux de recalibrage sur 3 cours d'eau prioritaires</i> <i>- Intégrer les cartes locales dans les documents d'urbanisme</i>	Porteurs	CAB	DRT (service GEMAPI)	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DRT	/	X	X	X	X	X	X	
	Partenaires	Banque des territoires, DDT, Communes, CCMG										
	Financements	/										
Partager avec tous les acteurs (yc les habitants) les enjeux locaux de la gestion des eaux pluviales, du trait de côte et des inondations sur son territoire : <i>- Diffuser les bonnes pratiques et les solutions adoptables par chacun (prévention, réaction, etc)</i>	Porteurs	CAB	DRT (service GEMAPI)	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DRT	/	X	X	X				
	Partenaires	Office de l'environnement										
	Financements	/										

- Informer la population et les acteurs économiques des enjeux et des solutions permettant de limiter le ruissellement
 - Mise en œuvre et déploiement du projet Proterina 4F (Sensibilisation à la récupération des eaux pluviales et pédagogie risque inondation)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Incidence environnementale



Point de vigilance :

- Vigilance quant aux impacts environnementaux des aménagements réalisés sur la chaussées et sols
- Vigilance sur la gestion des déchets des opérations d'aménagements

Recommandations de l'EES :

- Ajuster les documents d'urbanisme en planifiant le scénario du pire afin de diminuer au maximum les risques associés
- Les aménagements devront faire l'objet d'une étude de leur impacts environnementaux et garantir leur non-perturbation de la TVB et turquoise
- Le cas échéant, des mesures R/C doivent être mises en place
- Privilégier les matériaux biosourcés pour les travaux d'aménagement si possible

Indicateur de suivi

INDICATEURS PCAET :

- Part du territoire vulnérable couvert par un plan de prévention, une stratégie ou un schéma permettant une gestion des risques naturels : inondations et submersion marine (%)

Orientation 3 : Engager le territoire vers une plus grande résilience alimentaire et agricole

Action cadre 6 : Mettre en œuvre le Programme Alimentaire Territorial

Contexte et objectifs

Un Projet Alimentaire Territorial (PAT) est une démarche de territoire visant à relocaliser l'agriculture et l'alimentation, en rapprochant les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités et les consommateurs. Porté conjointement par la CAB et la CC du Cap Corse, le PAT repose sur une approche collaborative et transversale, et vise à construire un système alimentaire plus durable, plus juste et plus résilient, en lien avec les enjeux agricoles, économiques, sociaux, de santé et d'environnement.

En 2025, le PAT en est toujours à sa phase de construction, mais son adoption est à prévoir pour fin 2025 / début 2026.

Les actions du PAT pourront être intégrées au PCAET une fois qu'il sera validé.

Bénéfices attendus par l'action

Adaptation au changement climatique



Sobriété et efficacité énergétique



Réduction des émissions de GES



Réduction des émissions de polluants atmosphériques



Séquestration carbone



Développement des ENR



Sensibilisation / communication



Secteurs d'activité concernés



Incidence environnementale



Point de vigilance :

- Vigilance sur le type de pratiques agricoles valorisées et leurs impacts environnementaux
- Vigilance sur le type de pratiques agricoles valorisé et leur impact sur la ressource en eau
- Vigilance sur la qualité des produits proposés à la population et la quantité d'intrants chimiques qu'ils présentent

Recommandations de l'EES :

- Favoriser l'agriculture biologique et de saison pour réduire l'empreinte environnementale et hydrique de l'agriculture

Indicateur de suivi

INDICATEURS PCAET :

- A définir en fonction du système d'indicateurs du PAT



Axe 4 : Accompagner les transitions vers une économie bas-carbone

Les orientations structurantes

Accompagner les filières du tourisme dans l'évolution des pratiques

Le tourisme est un facteur important de développement économique sur le territoire de la CAB et il pose également des enjeux en termes de consommation d'eau, d'énergie, de production de déchets, d'impact sur les écosystèmes ... Ainsi, en s'appuyant sur l'Office de tourisme intercommunal, la CAB a souhaité dédier une orientation à la question touristique afin d'aborder la transition du secteur, l'accompagnement des acteurs touristiques et le développement d'un tourisme durable, fondé sur l'identité, largement réparti sur l'année et sur les territoires.

Encourager le développement d'une économie en accord avec la transition écologique et des filières de valorisation des déchets

La CAB doit chercher à stimuler les filières et acteurs économiques de son territoire. Elle souhaite pour cela travailler directement avec les acteurs en les mobilisant sur des projets, en diffusant les ambitions et enjeux de la transition et en élaborant une stratégie d'économie circulaire et d'écologie industrielle territoriale. Elle travaille également, avec la CC Marana Golo, à la définition d'une stratégie pour l'utilisation du foncier à disposition. Enfin, à travers un PLPDMA et des actions sur la collecte et le traitement elle ambitionne de limiter l'impact du secteur déchet sur le climat.

Les objectifs phares associés

Objectif adaptation : Placer l'adaptation et la résilience au changement climatique au cœur de la politique CAB (principalement la diffusion d'une culture « adaptation » et la sensibilisation des acteurs)

Objectif atténuation : pour le secteur tertiaire : -32% de consommation d'énergie en 2050 (par rapport à 2019) & -89% d'émissions de GES en 2050 (par rapport à 2019)
Pour le secteur industriel : -29% de consommation d'énergie en 2050 (par rapport à 2019) & -88% d'émissions de GES en 2050 (par rapport à 2019)

Orientation 1 : Accompagner les filières du tourisme dans l'évolution des pratiques

Action cadre 1 : Faire vivre la stratégie de tourisme de l'Office de tourisme - contrat de développement territorialisé

Contexte et objectifs

Les données de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse concernant les trafics passagers dans le port et l'aéroport de Bastia sont en légère hausse sur la période 2022-2023. Concernant le trafic maritime, le port de Bastia accueille 48% des passagers de l'ensemble des ports de l'île. Concernant le trafic aérien, l'aéroport de Bastia accueille 35% des passagers des aéroports de l'île. La CAB, avec son port et la proximité de l'aéroport, est l'une des principales portes d'entrée sur le territoire Corse (soit un total de 3568215 personnes en 2023).

Ce secteur d'activité est donc central d'un point de vue économique, mais il entraîne également des incidences importantes d'un point de vue environnemental (fréquentation, consommations d'eau et d'énergie en augmentation, production de déchets en augmentation ...).

A travers cette action, la CAB souhaite valoriser le travail de l'Office du Tourisme intercommunal, en affichant et en s'engageant auprès de lui pour assurer le succès de son plan d'actions.

Bénéfices attendus par l'action

Adaptation au changement climatique 

Sobriété et efficacité énergétique 

Réduction des émissions de GES 

Réduction des émissions de polluants atmosphériques 

Séquestration carbone

Développement des ENR

Sensibilisation / communication 

Secteurs d'activité concernés



Mesures	Acteurs		Pilotage	Moyens humains (en ETP)	Budget	Calendrier prévisionnel					
						2026	2027	2028	2029	2030	2031
Animer et faire vivre le Contrat de développement territorialisé 2024-2027, visant à "établir un tourisme durable, fondé sur l'identité, largement réparti sur l'année et sur les territoires"	Porteurs	OTi	OTi	Personnel de l'OTi	/	X	X				
	Partenaires	CAB, communes									
	Financements	/									
Valorisation de la Charte par le site internet avec logo affiché qui permet aussi d'accentuer la valorisation des acteurs exemplaires	Porteurs	OTi	OTi	Personnel de l'OTi	/	X	X	X	X	X	X
	Partenaires	CAB (DET)									
	Financements	/									
Revoir le jalonnement touristique multimodes (en lien avec les démarches de mobilités de la CAB)	Porteurs	OTi	OTi	Personnel de l'OTi	/	X	X	X	X	X	X
	Partenaires	CAB (DDCS)									

Mettre en place une Charte écoévènement multi-acteurs à partager avec les communes et les organisateurs d'évènements	Financements	/										
	Porteurs	OTi	OTi	Personnel de l'OTi	/	X	X					
	Partenaires	CAB (DET)										
Financements	/											
Développer la certification (ou un label DD territorial) des établissements et activités touristiques du territoire avec les acteurs publics et privés concernés - "guide des démarches de labellisation pour un tourisme responsable"	Porteurs	OTi	OTi	Personnel de l'OTi	/			X	X			
	Partenaires	CAB (DET)										
	Financements	/										
Schéma des activités outdoor	Porteurs	OTi	OTi	Personnel de l'OTi	/	X	X	X				
	Partenaires	/										
	Financements	/										
Faire vivre la marque "Destination"	Porteurs	OTi	OTi	Personnel de l'OTi	/	X	X	X	X	X	X	
	Partenaires	/										
	Financements	/										
Sensibiliser aux enjeux CAE et ECi, l'ensemble des acteurs professionnels et associatifs : les prestataires, les professionnels de l'hôtellerie et de la restauration, les élus et les agents des collectivités... à travers des guides (par exemple "guide des démarches de labellisation pour un tourisme responsable")	Porteurs	OTi	OTi	Personnel de l'OTi	/		X	X	X	X	X	
	Partenaires	CAB (DET)										
	Financements	/										

Incidence environnementale



Point de vigilance :

Néant en première approche

Recommandations de l'EES :

Néant en première approche

Indicateur de suivi

INDICATEURS PCAET :

- A déterminer en fonction de ce que l'Oti va collecter

Orientation 1 : Accompagner les filières du tourisme dans l'évolution des pratiques

Action cadre 2 : Engager la CAB et les communes aux côtés de l'OTi

Contexte et objectifs

Les données de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse concernant les trafics passagers dans le port et l'aéroport de Bastia sont en légère hausse sur la période 2022-2023. Concernant le trafic maritime, le port de Bastia accueille 48% des passagers de l'ensemble des ports de l'île. Concernant le trafic aérien, l'aéroport de Bastia accueille 35% des passagers des aéroports de l'île. La CAB, avec son port et la proximité de l'aéroport, est l'une des principales portes d'entrée sur le territoire Corse (soit un total de 3568215 personnes en 2023). Ce secteur d'activité est donc central d'un point de vue économique, mais il entraîne également des incidences importantes d'un point de vue environnemental (fréquentation, consommations d'eau et d'énergie en augmentation, production de déchets en augmentation ...).

A travers cette action, la CAB souhaite mettre directement en œuvre des actions qui permettront d'abonder dans le sens de la politique menée par l'Office du Tourisme intercommunal.

Bénéfices attendus par l'action

Adaptation au changement climatique



Sobriété et efficacité énergétique



Réduction des émissions de GES



Réduction des émissions de polluants atmosphériques



Séquestration carbone

Développement des ENR

Sensibilisation / communication



Secteurs d'activité concernés



Mesures	Acteurs		Pilotage	Moyens humains (en ETP)	Budget	Calendrier prévisionnel					
						2026	2027	2028	2029	2030	2031
Soutenir et être relais de l'Office de tourisme dans toutes les actions menées : - Évènementiel : Festival Creazione par exemple - Communication et formation : diffusion des guides - Promotion des activités portées ou créées par l'OT : Les légendines par exemple - ... Selon la stratégie qu'elle porte (Contrat de développement territorialisé 2024-2027) basée sur 3 axes stratégiques et de nombreux domaines d'intervention (accueil et information, suivi de la fréquentation, promotion et marketing, marketing et stratégie digitale, destination d'affaires,	Porteurs	CAB	DDCS	/	/	X	X				
	Partenaires	OTi									
	Financements	/									

<i>commercialisation, évènementiel, formation et qualité tourisme)</i>												
Mettre en place une offre globale de mobilité durable en lien avec le tourisme	Porteurs	CAB	DET & DDCS	Intégré dans les actions de mobilité (cf axe 2)	Intégré dans les actions de mobilité (cf axe 2)	X	X	X	X	X	X	
	Partenaires	OTi										
	Financements	/										
Valoriser les plages et ports du territoire : <i>- Obtenir le pavillon bleu pour les plages de la CAB (compétence communale)</i> <i>- Encourager les communes dans la labellisation Port Propres</i>	Porteurs	CAB	DET	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DET	/			X	X	X	X	
	Partenaires	Communes										
	Financements	/										
Réglementation des AirBnB et assimilés : <i>- Motion votée par la CAB mais compétence communale</i> <i>- Accompagnement des communes dans la mise en œuvre</i> <i>Règlement sur les changements d'usages (possible d'un règlement par commune) en cours d'écriture, délibération pour fin 2026 et mise en application à partir de 2027</i>	Porteurs	CAB	DET	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DET	/	X	X	X				
	Partenaires	Communes										
	Financements	/										

Incidence environnementale



Point de vigilance :

Néant en première approche

Recommandations de l'EES :

Néant en première approche

Indicateur de suivi

INDICATEURS PCAET :

- Adoption du règlement AirBnB par les communes (% de communes)
- Nombre de plages et ports certifiés et/ou labellisés

Orientation 2 : Encourager le développement d'une économie en accord avec la transition écologique et des filières de valorisation des déchets

Action cadre 3 : Travailler sur les zones d'activités, les friches et les tiers-lieux

Contexte et objectifs

Le territoire de la CAB est composé de 5 communes situées entre le front de mer et le début des reliefs. 20% sont d'ores et déjà artificialisés et depuis les années 2000, le taux d'artificialisation est de l'ordre de 23 ha/an en moyenne.

La préservation des espaces non-artificialisés et l'aménagement résilient sont primordiales dans une logique de transition écologique.

Ainsi, la CAB ambitionne par cette action de travailler sur le foncier en lien avec les acteurs économiques (schéma d'accueil des entreprises et stratégie sur l'immobilier de bureau) avec l'objectif de limiter l'impact sur les sols des activités économiques. Elle va également mettre en œuvre un programme de requalification de l'aire de Toga.

Bénéfices attendus par l'action

Adaptation au changement climatique



Sobriété et efficacité énergétique



Réduction des émissions de GES



Réduction des émissions de polluants atmosphériques



Séquestration carbone



Développement des ENR



Sensibilisation / communication



Secteurs d'activité concernés



Mesures	Acteurs		Pilotage	Moyens humains (en ETP)	Budget	Calendrier prévisionnel					
						2026	2027	2028	2029	2030	2031
Programme de requalification de l'aire de Toga : <i>faire un schéma de secteur pour créer du liant entre tous les projets qui y sont projetés</i> <i>Validation en COPIL en juin 2025</i>	Porteurs	CAB	DGS	A définir	13 millions €	X	X	X	X	X	X
	Partenaires	/									
	Financements	PTIC									
Rédaction et mise en œuvre d'un schéma d'accueil des entreprises <i>- Rédaction du schéma pour fin 2025/2026</i> <i>- Travail sur le gisement foncier</i>	Porteurs	CAB	DET	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DET	/	X	X	X	X	X	X
	Partenaires	ANCT, CCMG									
	Financements	ANCT (80% du total)									

Mener une étude et définir une stratégie sur l'immobilier de bureau (intégré dans le SDE) : - Analyse de l'existant (recensement des locaux de bureaux en diffus - Bilan des projets à venir - Potentiel de réhabilitation - Inventaire des outils communs (centre d'affaires, Tiers Lieux ...) - Analyse des enjeux et perspectives de développement (requalification dans une logique de sobriété) - Réviser les documents d'urbanisme pour limiter les autorisations de nouvelles constructions de bureaux : mutualisation des usages du bâti, mixité fonctionnelle des quartiers, réhabilitation et reconversion des bâtiments existants pour répondre aux besoins en bureaux	Porteurs	CAB	DET	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DET	/	X	X						
	Partenaires	ADEC, communes											
	Financements	ADEC											

Incidence environnementale



Point de vigilance :

Néant en première approche

Recommandations de l'EES :

- Simplifier la mise en réseau des acteurs économiques pour faciliter les démarche d'EIT et d'ECi
- L'optimisation des ZA et leur densification sont à coordonner avec les actions sur la mobilité pour favoriser les PME et PMIE

Indicateur de suivi

INDICATEURS PCAET :

- Finalisation du schéma d'accueil des entreprises
- Finalisation de l'étude et de la stratégie de gestion de l'immobilier de bureau

Orientation 2 : Encourager le développement d'une économie en accord avec la transition écologique et des filières de valorisation des déchets

Action cadre 4 : Mobiliser les entreprises et les acteurs de l'économie sociale et solidaire

Contexte et objectifs

Avec plus de 2500 entreprises sur son territoire et un impact en termes de consommation énergétique et d'émissions de GES des secteurs industriels et tertiaires non-négligeable (11% des consommations énergétiques totales en 2019 et 12% des émissions de GES), la CAB se doit de travailler directement avec les acteurs afin d'amorcer une transition écologique territoriale.

Pour ce faire, elle souhaite mobiliser les acteurs pour les sensibiliser et les informer sur la politique qu'elle souhaite mener, mais elle projette également un accompagnement financier et technique au travers d'aides, de subventions et d'accompagnement dans des dispositifs (portés potentiellement par des tiers).

Bénéfices attendus par l'action

- Adaptation au changement climatique
- Sobriété et efficacité énergétique
- Réduction des émissions de GES
- Réduction des émissions de polluants atmosphériques
- Séquestration carbone
- Développement des ENR
- Sensibilisation / communication

Secteurs d'activité concernés



Mesures	Acteurs		Pilotage	Moyens humains (en ETP)	Budget	Calendrier prévisionnel					
						2026	2027	2028	2029	2030	2031
Mobiliser les acteurs économiques du territoire : - Mobiliser l'écosystème de la CAB sur la RSE - Développer des actions groupées - Structurer le Club des entrepreneurs (actuellement : ateliers gratuits, petites conférences, rencontres, notamment via le tiers-lieu de Toga) - Partager la stratégie, les connaissances et les enjeux de transition écologique liés aux entreprises au sein de la collectivité - Sensibiliser aux enjeux CAE et ECI, l'ensemble des acteurs professionnels et associatifs : les prestataires, les professionnels de l'hôtellerie et de la restauration, les élus et les agents des collectivités...	Porteurs	CAB	DET	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DET	/	X	X	X	X	X	X
Partenaires	Tiers lieux de Toga CCI CMA										
Financements	/										

- Capitaliser et travailler en partenariat avec les acteurs spécialisés (chambres consulaires, associations professionnelles, acteurs de l'ESS ...)												
Programme SEIZE en cours : Convention avec la CAB, guide des aides, annuaire des entreprises « vertes »	Porteurs	CAB	DET	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DET	/	X	X	X				
	Partenaires	Eco CO2, AUE										
	Financements	Par le programme CEE										
Travailler sur les emplois en insertion : - Réfléchir sur les emplois en insertion sur les aspects énergie, déchets, écomobilité, écocitoyenneté, etc. : réflexion à la création d'un chantier d'insertion avec tous les acteurs de l'insertion des jeunes (dont école de la 2nd chance, mission locale, ...) - Evaluer le nombre d'entreprises / d'activités / d'emplois (en insertion notamment) de l'économie verte - Dans le cadre de la loi Plein Emploi, un accompagnement par un cabinet de consultant est possible pour identifier 3-4 entreprises qui auraient une volumétrie de déchets à valoriser et qui pourraient être créatrices d'emplois pour les bénéficiaires du RSA	Porteurs	CAB	DET	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DET	/	X	X	X				
	Partenaires	Communes, école de la 2nd chance, mission locale ...										
	Financements	/										
Mise en œuvre sur le territoire des actions concertées par la CAB et CDC (équivalent ADEC) sur le SRDII (Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation) Convention d'animation passée avec la CDC, chaque année la CAB dispose de financements pour des d'actions	Porteurs	CAB	DET	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DET	Environ 100k€/an	X	X	X	X	X	X	
	Partenaires	CDC										
	Financements	CDC										
Elaborer une charte d'éco-conditionnalité pour les subventions faites aux entreprises et aux associations	Porteurs	CAB	DET & DDCS	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DET & DDCS	/					X	X	X
	Partenaires	/										
	Financements	/										



<p>Soutenir les actions conduites par les chambres consulaires et acteurs institutionnels à destination des professionnels sur l'énergie et l'économie circulaire ou bien s'engager directement dans leurs actions ou projets :</p> <p><u>CCI :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Animation du réseau "les entreprises qui s'engagent" - AAP - exemple accompagnement d'entreprises pour le passage d'un modèle linéaire à un modèle circulaire - Projet portant sur l'économie de la fonctionnalité et de la coopération (à l'échelle de l'EPCI) - projet de coopération INTEREG - Mission décarbonation (avec l'ADEME) - Réalisation de diagnostic ECI <p><u>ADEME :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Dispositif entreprise qui est porté sur l'écoconception, l'accompagnement à l'éco fonctionnalité et le changement de modèle - Ressource humaine en interne, avec un chargé de mission sur (numérique, écoconception, alimentation) - AAP Hydrogène vert <p><u>DREETS :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Programme (en lien avec l'université de Corse et la CCI) pour la création d'une certification universitaire afin de former des consultants en Corse (objectif de former une dizaine de personnes dans un premier temps) <p><u>ADEC :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Animation grand public pour le changement de comportement (co-instruction avec l'office de l'environnement) 	Porteurs	CAB										
	Partenaires	CCI, ADEC, CDC, ADEME, DREETS ...										
	Financements	/	DET	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DET	/	X	X	X	X	X	X	X

- Programme (avec l'ADEME) s'adressant à tous les types de structures pour du soutien au développement du réemploi et de la réutilisation, la lutte contre le gaspillage et des actions pour le réemploi des emballages par des financements d'études ou de diagnostics et/ou des investissements directs												
Faire vivre le dispositif territoire d'industrie - Participation au Café de l'éco (CCMG) - Travail sur l'économie bleue - Lettre de soutien	Porteurs	CAB	DET	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DET	/	X						
	Partenaires	CCMG										
	Financements	Etat										
Charte des enseignes et des devantures (avec les communes) : vers un règlement intercommunal de la publicité	Porteurs	CAB	DET	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DET	/				X	X	X	
	Partenaires	Communes										
	Financements	/										

Incidence environnementale



Point de vigilance :

Recommandations de l'EES :

- Vigilance sur l'ambition des démarches d'économie circulaire mises en place par les entreprises afin d'éviter un risque de greenwashing

- Valoriser les acteurs et partenaires ayant des ambitions importantes concernant l'économie circulaire ou la réduction de leur impact environnemental (aller au-delà des 3R)

Indicateur de suivi

INDICATEURS PCAET :

- Des indicateurs seront déterminés à l'échelle des projets partenariaux
- Nombre de mobilisations des entreprises et nombre de personnes / entités touchées
- Elaboration de la charte des enseignes et devantures
- Elaboration de la charte d'éco-conditionnalité pour les subventions
- Montant des aides et subventions attribuées (€/an)

Orientation 2 : Encourager le développement d'une économie en accord avec la transition écologique et des filières de valorisation des déchets

Action cadre 5 : Atteindre les objectifs du PLPDMA, agir pour une meilleure gestion des déchets et mettre en œuvre une stratégie ECI

Contexte et objectifs

En Europe, 34% des déchets sont issus de la construction, 27% des mines et carrières et 9% des ménages. Les quantités d'ordures ménagères résiduelles collectées en 2023 sont de 258 kg/hab/an, et la mauvaise gestion des déchets participe à la pollution atmosphérique, à l'augmentation des consommations énergétiques, impacte les espaces naturels ... Les déchets constituent également une perte économique puisqu'ils peuvent représenter une ressource et être ainsi intégrés dans des modèles circulaires permettant de les valoriser. Ainsi, la Communauté d'Agglomération de Bastia, en partenariat avec le SYVADEC, l'amélioration globale de la gestion et du traitement des déchets en agissant via un PLPDMA, un travail spécifique sur la collecte et sur la gestion des déchets de BTP. Elle souhaite également élaborer une stratégie d'économie circulaire, faisant le lien entre le PLPDMA, le PCAET et le Contrat d'Objectif dans lequel elle est impliquée.

Bénéfices attendus par l'action

Adaptation au changement climatique

Sobriété et efficacité énergétique

Réduction des émissions de GES

Réduction des émissions de polluants atmosphériques

Séquestration carbone

Développement des ENR

Sensibilisation / communication



Secteurs d'activité concernés



Mesures	Acteurs		Pilotage	Moyens humains (en ETP)	Budget	Calendrier prévisionnel					
						2026	2027	2028	2029	2030	2031
Mettre en œuvre le PLPDMA sui à son adoption en janvier 2025 : - Suivi de la mise en œuvre du programme d'actions du PLPDMA CAB et évaluation à mi-parcours : - Axes stratégiques du PLPDMA et mise en œuvre des 11 fiches actions : >> Exemplarité de la CAB et des administrations >> Réduire la production de biodéchets	Porteurs	CAB	DC	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DC	/	X	X	X	X	X	X
	Partenaires	/									
	Financements	/									



<p>>> Réduire la production de DAE (déchets d'activité économiques)</p> <p>>> Allonger la durée de vie sur les 3R</p> <p>>> Consommation responsable</p> <p>>> Encourager la valorisation de matière par une démarche d'économie circulaire</p>											
<p>Optimiser la collecte :</p> <p>- Optimiser en continu le plan de collecte des déchets (diminution du nombre de tournées entre 2023 et 2024 : -40 tournées)</p> <p>- Mettre à jour le règlement de la collecte - nouveau règlement de collecte voté le 31/03/2025</p> <p>- Mise en place d'un budget annexe en 2023 (service pas encore à l'équilibre, TEOM et RS) : budget annexe existant</p> <p>- Etudier la mise en place de la redevance incitative : participation de la direction de la collecte au plan régional sur la tarification incitative (réalisation d'un diagnostic et d'une étude).</p>	Porteurs	CAB	DC	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DC	/	X	X	X	X	X	X
	Partenaires	/									
	Financements	/									
<p>Formaliser la stratégie économie circulaire</p> <p>- Elaborer et adopter une stratégie économie circulaire (en lien avec le PLPDMA) en s'appuyant sur le label ECi ADEME (COT)</p> <p>- Réaliser un diagnostic territorial de l'économie circulaire (action de la CCI potentielle)</p> <p>- Réaliser un bilan annuel PLPDMA et économie circulaire</p> <p>- Formaliser un groupe de travail transversal CAB sur l'économie circulaire (DTE, Dir déchets, Dir Dév éco, Dir commande publique, Dir patrimoine) pour suivre la stratégie</p>	Porteurs	CAB	DC	/	/	X	X	X			
	Partenaires	/									
	Financements	/									



Incidence environnementale



Point de vigilance :

Néant en première approche

Recommandations de l'EES :

Néant en première approche

Indicateur de suivi

INDICATEURS PCAET :

- Le suivi est réalisé via le PLDPMA

Orientation 2 : Encourager le développement d'une économie en accord avec la transition écologique et des filières de valorisation des déchets

Action cadre 6 : Suivre les actions des entreprises sur leurs obligations décret tertiaire

Contexte et objectifs

Avec plus de 2500 entreprises sur son territoire et un impact en termes de consommation énergétique et d'émissions de GES des secteurs industriels et tertiaires non-négligeable (11% des consommations énergétiques totales en 2019 et 12% des émissions de GES), la CAB se doit de travailler directement avec les acteurs afin d'amorcer une transition écologique territoriale.

Pour ce faire, elle projette une action pour accompagner les acteurs du secteur tertiaire à la rénovation énergétique de leurs locaux et bâtiments.

Bénéfices attendus par l'action

Adaptation au changement climatique



Sobriété et efficacité énergétique



Réduction des émissions de GES



Réduction des émissions de polluants atmosphériques



Séquestration carbone

Développement des ENR



Sensibilisation / communication



Secteurs d'activité concernés



Mesures	Acteurs		Pilotage	Moyens humains (en ETP)	Budget	Calendrier prévisionnel					
						2026	2027	2028	2029	2030	2031
Animation et accompagnement des acteurs concernés par le Décret tertiaire et autres pour la rénovation, la construction durable de leurs locaux, l'accès aux EnR ainsi que la gestion de leur consommations (SEIZE) - renforcement de l'accompagnement actuel (intégré au SDE) - Disposer de services d'information climat-air-énergie visibles et accessibles pour les acteurs tertiaires - Aller au-delà du conseil ponctuel pour la rénovation durable du secteur tertiaire privé - Inciter à la limitation des consommations d'électricité spécifique propres au secteur tertiaire	Porteurs	CAB	DET	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DET	/	X	X	X	X	X	X
	Partenaires	AUE, CDC, CCI ...									
	Financements	/									



<ul style="list-style-type: none"> - Coopérer avec les autres acteurs du tertiaire public sur le territoire (enseignement, hôpitaux, services administratifs...) - Mesurer les résultats de l'activité d'accompagnement - Mettre en place des incitations financières pour les travaux de mise en conformité au niveau RE2028 ou RE2031 - Accompagner les propriétaires de bâtiments tertiaires dans la mise en conformité avec le décret, en proposant des audits énergétiques et des conseils personnalisés. - Déployer des actions de communication auprès du "petit tertiaire" pour mettre en visibilité les dispositifs d'accompagnement proposés. - A lier à la PRE pour les parties rénovations et construction 															
<p>Faire vivre le dispositif d'aides directes aux commerces sur la CAB :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1ere phase : Cœur de Ville de Bastia pour 2024-2025 (150 000€) : aides à l'investissement sur 50% des montants éligibles plafonnées à 10k€ (modernisation des commerces, transition numérique et transition énergétique). - aujourd'hui prolongé jusqu'à fin 2025 > Une enveloppe également pour des actions de communication > Puis, bilan de l'opération pour prolongation et/ou extension 	Porteurs	CAB	Partenaires	Etat, CCI	Financements	/	DET	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DET	/	X	X				

Incidence environnementale



Point de vigilance :

- Vigilance sur la prise en compte de l'adaptation au changement climatique et la qualité de vie, et le confort des usagers (confort d'été) dans les projets de rénovation
- Vigilance quant aux potentielles pollutions ponctuelles lors des travaux
- Vigilance quant à la gestion des déchets issus des chantiers de rénovation
- Favoriser l'utilisation de matériaux bio-sourcés

Recommandations de l'EES :

- Orienter les choix vers des matériaux biosourcés dans le cadre des travaux de rénovation
- Associer la direction environnement pour apporter un regard sur la performance énergétique

Indicateur de suivi

INDICATEURS PCAET :

- Consommation énergétique du secteur tertiaire (GWh/an)
- Emissions de GES du secteur tertiaire (tCO2e/an)
- Emissions de polluants atmosphériques du secteur tertiaire (tonnes/an)
- Nombre de rénovations accompagnées (nbr/an)
- Montant d'aides directes accordées pour des actions de rénovation (€/an)

INDICATEUR SPECIFIQUE DE L'EES :

- Part des isolations par l'extérieurs soutenus intégrant des dispositifs d'accueil de la biodiversité (%)
- Nombre de m² rénovés en niveau BBC rénovation pour des projets sur le bâti tertiaire
- Nombre de projets intégrant des biomatériaux, éco matériaux ou des matériaux réutilisés pour des projets sur le bâti tertiaire

Axe 5 : Déployer la feuille de route EnR du Schéma Directeur des Energies

Les orientations structurantes

Le Schéma directeur des énergies de la CAB a permis d'approfondir les enjeux énergétiques auxquels le territoire est confronté. L'élément structurant de la stratégie énergétique, qu'elle traite du volet consommation ou production, réside dans le calendrier de la nouvelle DSP gaz, qui vise à organiser le démantèlement des réseaux d'ici à début 2040. Cet horizon conditionne la définition des orientations stratégiques :

Poser les conditions favorables et nécessaires au développement des énergies renouvelables et de récupération

Une des conditions de réussite de la transition énergétique réside dans la capacité à articuler différentes échelles, à la fois spatiale et temporelle. Chaque filière nécessitant un travail amont propre, prérequis à son déploiement. Un projet photovoltaïque en toiture n'implique pas la même mobilisation en matière d'ingénierie, de financement et de parties prenantes qu'un réseau de chaleur ou un projet éolien. Ainsi, la planification des ressources disponibles, qu'elles soient internes, partenariales ou externes (ex : prestations) est essentielle afin d'assurer la concrétisation des ambitions portées. Sur un certain nombre de thématiques, notamment le transport ou encore la méthanisation, une approche cohérente implique de travailler au-delà du périmètre de la CAB

Accroître massivement la production des énergies renouvelables et de récupération sur le territoire

Le calendrier de sortie progressive du gaz doit être consolidé dans les prochains mois mais les éléments connus permettent d'ores et déjà de mesurer l'urgence de la situation :

- Pour Furiani, San-Martino-di-Lota et Ville-di-Pietrabugno, la déconnexion totale est prévue pour dans 7 à 8 ans, soit 2032-2032
- Pour Bastia, qui concentre la majorité du réseau, la déconnexion totale est prévue pour dans 17 à 18 ans, soit début de la décennie 2040.

Pour répondre à cette problématique il faut à la fois être en mesure d'agir sur les besoins, afin de réduire significativement les consommations en énergies finales (sobriété et efficacité) et planifier le déploiement des filières de substitution. Le changement d'échelle inhérent à la trajectoire souhaitée du territoire en matière de baisse des consommations d'énergie et de production d'énergie finale implique de mener un travail de fond sur les capacités de l'ensemble des acteurs des chaînes de valeur devant concourir aux objectifs du territoire. Autrement dit, il s'agit de s'assurer de la capacité des filières, aussi bien en quantité qu'en qualité, à se déployer en évitant qu'elles soient un des facteurs limitant à l'atteinte des objectifs du territoire. Cela passe par un renforcement des collaborations avec les acteurs du territoire corse.

Les objectifs phares associés

Objectif atténuation : couvrir 62% des besoins en énergie finale par des ENR (hors secteur maritime) ce qui implique de multiplier par 10 la production enregistrée en 2019 et atteindre une couverture de 100% des besoins en énergie finale pour la chaleur

Orientation 1 : Poser les conditions favorables et nécessaires au développement des énergies renouvelables et de récupération

Action cadre 1 : Etudier les capacités et investissements nécessaires au renforcement du réseau électrique

Contexte et objectifs

La sortie du gaz va impliquer une forte électrification des usages. La réussite de la substitution du gaz est ainsi liée à la capacité du réseau à être davantage sollicité. Ainsi les sollicitations vont croître du fait de l'électrification des besoins en chaleur/froid et de l'électrification des autres usages (exemple : la mobilité, avec 100% d'électrification des mobilités d'ici à 2050).

Afin de tenir le calendrier de sortie du gaz, l'électrification des usages va se faire rapidement sur la période : 2026-2040. L'enjeu est que la capacité du réseau ne soit pas un frein à l'électrification des usages et au déploiement des filières ENR.

Bénéfices attendus par l'action

Adaptation au changement climatique

Sobriété et efficacité énergétique

Réduction des émissions de GES

Réduction des émissions de polluants atmosphériques

Séquestration carbone

Développement des ENR

Sensibilisation / communication



Secteurs d'activité concernés



Mesures	Acteurs		Pilotage	Moyens humains (en ETP)	Budget	Calendrier prévisionnel					
						2026	2027	2028	2029	2030	2031
Réaliser des études de faisabilité pour identifier les besoins en infrastructure et les investissements nécessaires pour renforcer le réseau électrique. Planifier les investissements nécessaires aux besoins identifiés dans le SDE.	Porteurs	CAB	DRT	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DRT pour le suivi	0€	X	X	X	X	X	X
	Partenaires	EDF									
	Financements	/									
Collaborer ou conventionner avec les gestionnaires de réseau et les porteurs de projets pour la mise en œuvre des travaux de renforcement ou adaptation des réseaux	Porteurs	CAB	DRT	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DRT pour le suivi	0€	X	X	X	X	X	X
	Partenaires	EDF									
	Financements	/									



Incidence environnementale



Point de vigilance :

- Les actions portées par le plan local Chaleur et froid pourraient occasionner des dégradations environnementales ponctuelles ou durables et pourraient affecter le cadre de vie

Recommandations de l'EES :

- Lors des travaux, rechercher l'optimisation avec les autres réseaux pour réduire les impacts sur les activités humaines et les milieux naturels
- Mettre en place des mesures R/C si un impact est identifié

Indicateur de suivi

INDICATEURS PCAET :

- Capacité d'accueil du réseau électrique

Orientation 1 : Poser les conditions favorables et nécessaires au développement des énergies renouvelables et de récupération

Action cadre 2 : Sensibiliser les habitants sur le réseau de gaz aux différentes ENR thermiques

Contexte et objectifs

Mener des campagnes de sensibilisation auprès des habitants alimentés en gaz afin de les accompagner au changement de système énergétique. Cela doit également être une opportunité pour accompagner le changement vers plus de sobriété.

Il s'agit d'anticiper les implications associées à la sortie du gaz. Il serait intéressant d'analyser les retours d'expérience des habitants ayant déjà réalisé un changement de leurs systèmes énergétiques, du gaz vers une autre source de chaleur.

Bénéfices attendus par l'action

Adaptation au changement climatique



Sobriété et efficacité énergétique



Réduction des émissions de GES



Réduction des émissions de polluants atmosphériques



Séquestration carbone



Développement des ENR



Sensibilisation / communication



Secteurs d'activité concernés



Mesures	Acteurs		Pilotage	Moyens humains (en ETP)	Budget	Calendrier prévisionnel					
						2026	2027	2028	2029	2030	2031
Soutenir les campagnes d'information sur les avantages des énergies renouvelables thermiques, comme le solaire thermique et la géothermie.	Porteurs	CAB	DRT	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DRT	0€	X	X	X	X	X	X
	Partenaires	Communes									
	Financements	/									
Proposer des visites de sites et des démonstrations pour montrer le fonctionnement des installations.	Porteurs	CAB	DRT	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DRT	/	X	X	X	X	X	X
	Partenaires	Communes									
	Financements	/									



Incidence environnementale



Point de vigilance :

Néant en première approche

Recommandations de l'EES :

Néant en première approche

Indicateur de suivi

INDICATEURS PCAET :

- Nombre de visites organisées

Orientation 1 : Poser les conditions favorables et nécessaires au développement des énergies renouvelables et de récupération

Action cadre 3 : Développer les réseaux de chaleur (issu de sources renouvelables)

Contexte et objectifs

Dans le cadre de sa politique en matière de développement durable et dans l'optique de l'abandon du gaz, la commune de Bastia envisage de réaliser des aménagements nécessaires en vue de proposer des solutions alternatives au gaz, de diminuer la facture énergétique ainsi que les émissions de Gaz à Effet de Serre. À la suite de son schéma directeur des énergies la ville de Bastia souhaite désormais étudier la faisabilité d'un réseau de chaleur sur chaufferie biomasse dans les quartiers de Montesoro, Lupino, Paese Novu et Hôpital.

Bénéfices attendus par l'action

Adaptation au changement climatique



Sobriété et efficacité énergétique



Réduction des émissions de GES



Réduction des émissions de polluants atmosphériques



Séquestration carbone



Développement des ENR



Sensibilisation / communication



Secteurs d'activité concernés



Mesures	Acteurs		Pilotage	Moyens humains (en ETP)	Budget	Calendrier prévisionnel					
						2026	2027	2028	2029	2030	2031
Concrétiser les projets identifiés lors de la phase de diagnostic : COSEC (Furini, Arinella, Arinella aire de jeux, Fango, Pepito Ferretti), Stade Armand Cesari et site de la décharge de Teghime	Porteurs	CAB	DRT	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DRT	/	X	X	X	X	X	X
	Partenaires	Ville de Bastia									
	Financements	/									
Etudier la possibilité de créer un réseau de chaleur depuis la centrale de Lucciana vers Bastia pour couvrir une partie des besoins en chaleur. <i>Réalisation d'une étude préalable :</i>	Porteurs	CAB	DRT	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DRT	/	X	X	X	X	X	X
	Partenaires	CCMG									
	Financements	/									

Orientation 2 : Accroître massivement la production des énergies renouvelables et de récupération sur le territoire

Action cadre 4 : Clarifier le cadre contractuel de la nouvelle DSP

Contexte et objectifs

Clarifier le cadre contractuel de la nouvelle DSP afin d'identifier les rôles des différentes parties prenantes.

Il s'agit pour la CAB, dans le cadre de ses compétences en matière de transition énergétique, d'être en mesure de se saisir du sujet et de pouvoir anticiper les éventuelles infrastructures à déployer en substitution en partenariat avec les communes concernées. Également, l'enjeu est de pouvoir planifier l'ensemble des installations des nouveaux équipements qui devront prendre le relais du gaz. Il a y un enjeu de capacité de filière à considérer également.

Bénéfices attendus par l'action

Adaptation au changement climatique



Sobriété et efficacité énergétique



Réduction des émissions de GES



Réduction des émissions de polluants atmosphériques



Séquestration carbone



Développement des ENR



Sensibilisation / communication



Secteurs d'activité concernés

Mesures	Acteurs		Pilotage	Moyens humains (en ETP)	Budget	Calendrier prévisionnel									
						2026	2027	2028	2029	2030	2031				
Identifier les interlocuteurs associés au projet	Porteurs	CAB	DRT	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DRT	/	X									
	Partenaires	Ville de Bastia													
	Financements	/													
Planifier avec les communes les projets structurants à déployer, notamment les réseaux de chaleur et de froid.	Porteurs	CAB	DRT	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DRT	/	X	X	X	X	X	X				
	Partenaires	Communes													
	Financements	/													



Incidence environnementale

Point de vigilance :

Recommandations de l'EES :



Néant en première approche

Néant en première approche



Indicateur de suivi

INDICATEURS PCAET :

- Pas d'indicateur à ce stade

Orientation 2 : Accroître massivement la production des énergies renouvelables et de récupération sur le territoire

Action cadre 5 : Accompagner la filière PAC aérothermique à répondre à la demande

Contexte et objectifs

Il est attendu une explosion de la demande en PAC aérothermiques d'ici à 2040 afin de remplacer progressivement le gaz. Pour répondre à cette demande, les acteurs du secteur vont devoir être en capacité d'absorber une quantité importante de demandes. Un travail avec l'ensemble de la filière doit être engagé pour sécuriser la capacité de déploiement des PAC aérothermiques.

Il s'agit d'accompagner la filière dans sa montée en charge pour lui permettre de répondre dans le calendrier de la DSP à la demande.

Bénéfices attendus par l'action

Adaptation au changement climatique



Sobriété et efficacité énergétique



Réduction des émissions de GES



Réduction des émissions de polluants atmosphériques



Séquestration carbone



Développement des ENR



Sensibilisation / communication



Secteurs d'activité concernés



Mesures	Acteurs		Pilotage	Moyens humains (en ETP)	Budget	Calendrier prévisionnel					
						2026	2027	2028	2029	2030	2031
Travailler à l'identification des acteurs sur la chaîne de valeur. Mener un travail initial de cartographie des acteurs présents. Cela doit servir de base à la définition d'une stratégie à destination de la filière (programme de formation, soutien via la commande publique, mise en relation via l'organisation de rencontres, etc.)	Porteurs	CAB	DRT	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DRT	/	X	X	X			
	Partenaires	Ville de Bastia									
	Financements	/									



Incidence environnementale



Point de vigilance :

- Vigilance sur les impacts environnementaux des nouvelles installations des entreprises de la filière PAC

Recommandations de l'EES :

- Réaliser une étude d'impact environnemental pour les installations et nouveaux bâtiments des entreprises de la filière PAC
- Si un impact est identifié alors mesure R/C

Indicateur de suivi

INDICATEURS PCAET :

- Production d'énergie issue des pompes à chaleur (GWh/an)

Orientation 2 : Accroître massivement la production des énergies renouvelables et de récupération sur le territoire

Action cadre 6 : Renforcer la filière bois-énergie et accompagner la mise en service de projets

Contexte et objectifs

La stratégie vise à pérenniser les capacités de la filière et ne vise qu'un développement supplémentaire relativement modeste de la mobilisation de la ressource sur le territoire.

Ainsi, bien que de nouvelles installations puissent se développer demain, la priorité est de travailler sur l'efficacité des installations existantes.

L'enjeu est de pérenniser l'approvisionnement des besoins du territoire à un coût maîtrisé et de permettre d'optimiser la ressource exploitée. Cette filière doit également participer à la réponse à la problématique de sortie du gaz.

Bénéfices attendus par l'action

Adaptation au changement climatique



Sobriété et efficacité énergétique



Réduction des émissions de GES



Réduction des émissions de polluants atmosphériques



Séquestration carbone



Développement des ENR



Sensibilisation / communication



Secteurs d'activité concernés



Mesures	Acteurs		Pilotage	Moyens humains (en ETP)	Budget	Calendrier prévisionnel					
						2026	2027	2028	2029	2030	2031
Encourager la plantation de forêts et la gestion durable des ressources forestières	Porteurs	CAB	DRT	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DRT	/	X	X	X	X	X	X
	Partenaires	ONF, communes									
	Financements	/									
Soutenir les projets de production de bois-énergie et de cogénération s'intégrant dans la chaîne de valeur du territoire	Porteurs	CAB	DRT	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DRT	/	X	X	X	X	X	X
	Partenaires	Corse bois-énergie									
	Financements	/									
	Porteurs	CAB	DRT		/						

Promouvoir des systèmes énergétiques bois-énergie efficaces	Partenaires	AUE		A préciser mais une part d'ETP en interne à la DRT		X	X	X	X	X	X
	Financements	/									

Incidence environnementale

Point de vigilance :

- Vigilance sur les possibles effets liés du développement de la filière sur les capacités de stockage carbone, la ressource en eau ...
- Vigilance sur l'impact potentiel de l'exploitation du bois sur les écosystèmes

Recommandations de l'EES :

- Etudier les possibles effets rebonds du renforcement de la filière et limiter la dégradation des milieux naturels entraînée par le développement de la filière

Indicateur de suivi

INDICATEURS PCAET :

- Production d'énergie issue du bois-énergie (GWh/an)

INDICATEUR SPECIFIQUE DE L'EES :

- Surface forestière du territoire destinée à alimenter les chaufferies (ha)
- Part de bois certifiée durable pour l'approvisionnement en bois énergie (%)

Orientation 2 : Accroître massivement la production des énergies renouvelables et de récupération sur le territoire

Action cadre 7 : Créer un véhicule juridique permettant de servir les ambitions énergétiques du territoire

Contexte et objectifs

Afin de palier à des contraintes de financement importantes, la stratégie du territoire vise à étudier les opportunités de montage juridico-financiers à disposition pour accélérer l'émergence d'un portefeuille de projets.

Bénéfices attendus par l'action

Adaptation au changement climatique



Sobriété et efficacité énergétique



Réduction des émissions de GES



Réduction des émissions de polluants atmosphériques



Séquestration carbone



Développement des ENR



Sensibilisation / communication



Secteurs d'activité concernés

Mesures	Acteurs		Pilotage	Moyens humains (en ETP)	Budget	Calendrier prévisionnel					
						2026	2027	2028	2029	2030	2031
Mettre en place un outil juridique capable de soutenir le déploiement des projets du territoire et faciliter les partenariats public-privé sur le plan juridique et financier.	Porteurs	CAB	DRT	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DRT	/	X	X	X			
	Partenaires	Banque des territoires									
	Financements	/									



Incidence environnementale



Point de vigilance :

Néant en première approche

Recommandations de l'EES :

Néant en première approche

Indicateur de suivi

INDICATEURS PCAET :

- Mise en place d'un outil juridique – *oui ou non*

Orientation 2 : Accroître massivement la production des énergies renouvelables et de récupération sur le territoire

Action cadre 8 : Soutenir l'autoconsommation et le développement de boucles locales de l'énergie (photovoltaïque)

Contexte et objectifs

La stratégie mobilise la filière photovoltaïque de manière significative au travers de projets en autoconsommation (individuelle ou collective). Cette modalité de valorisation de l'électricité produite permet à la fois d'agir sur les habitudes de consommation et de réduire les factures énergétiques des particuliers et des acteurs économiques.

Les montages juridiques associés aux boucles d'autoconsommation sont plus complexes à monter et nécessitent une ingénierie territoriale formée. L'enjeu est de soutenir le développement de relais sur le territoire capables d'accompagner les porteurs de projet.

Bénéfices attendus par l'action

Adaptation au changement climatique



Sobriété et efficacité énergétique



Réduction des émissions de GES



Réduction des émissions de polluants atmosphériques



Séquestration carbone



Développement des ENR



Sensibilisation / communication



Secteurs d'activité concernés



Mesures	Acteurs		Pilotage	Moyens humains (en ETP)	Budget	Calendrier prévisionnel					
						2026	2027	2028	2029	2030	2031
Proposer des subventions pour l'installation de panneaux solaires et d'autres équipements de production d'énergie renouvelable	Porteurs	CAB	DRT	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DRT	/	X	X	X	X	X	X
	Partenaires	AUE									
	Financements	/									
Mettre en place des réseaux locaux de distribution d'énergie pour favoriser l'autoconsommation	Porteurs	CAB	DRT	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DRT	/	X	X	X	X	X	X
	Partenaires	AUE									
	Financements	/									
	Porteurs	CAB	DRT		/						

S'impliquer dans la structuration d'une ingénierie territoriale spécialisée en s'appuyant sur des partenaires référents.	Partenaires	AUE		A préciser mais une part d'ETP en interne à la DRT		X	X	X	X	X	X
	Financements	/									
Concrétiser les projets identifiés lors de la phase de diagnostic : Autoconsommation collective sur le site de l'UDAF (Unité Départementale	Porteurs	CAB	DRT	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DRT	/	X	X	X	X	X	X
	Partenaires	Communes									
	Financements	/									

Incidence environnementale



Point de vigilance :

- Vigilance sur la gestion de la fin de vie des panneaux photovoltaïques

Recommandations de l'EES :

- Favoriser l'utilisation des PV au-delà de leur efficacité maximale
- Favoriser les subventions pour les propriétaires moins aisés

Indicateur de suivi

INDICATEURS PCAET :

- Production d'énergie issue de la filière photovoltaïque (GWh/an)

Orientation 2 : Accroître massivement la production des énergies renouvelables et de récupération sur le territoire

Action cadre 9 : Massifier le solaire thermique

Contexte et objectifs

Le solaire thermique permet de répondre à des besoins en chaleur, notamment en eau chaude sanitaire. Cette filière présente un potentiel de développement qui doit être mobilisé.

L'objectif est de s'appuyer sur les démarches menées par l'AUE.

Bénéfices attendus par l'action

Adaptation au changement climatique



Sobriété et efficacité énergétique



Réduction des émissions de GES



Réduction des émissions de polluants atmosphériques



Séquestration carbone



Développement des ENR



Sensibilisation / communication



Secteurs d'activité concernés



Mesures	Acteurs		Pilotage	Moyens humains (en ETP)	Budget	Calendrier prévisionnel					
						2026	2027	2028	2029	2030	2031
Faire un état des lieux de la filière en collaboration avec les partenaires	Porteurs	CAB	DRT	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DRT	/	X	X	X	X	X	X
	Partenaires	AUE									
	Financements	/									
Lancer des appels à projets pour encourager l'installation de systèmes solaires thermiques dans les bâtiments publics et privés	Porteurs	CAB	DRT	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DRT	/	X	X	X	X	X	X
	Partenaires	AUE									
	Financements	/									
Proposer des aides financières pour les installations solaires thermiques	Porteurs	CAB	DRT	A préciser mais une part d'ETP	/	X	X	X	X	X	X
	Partenaires	AUE									



	Financements /		en interne à la DRT								
--	----------------	--	---------------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Incidence environnementale



Point de vigilance :

Recommandations de l'EES :

- Vigilance sur la gestion de la fin de vie des installations

- Favoriser l'utilisation des installations au-delà de leur efficacité maximale

- Prioriser les aides financières aux moins aisées



Indicateur de suivi

INDICATEURS PCAET :

- Production d'énergie issue de la filière solaire thermique (GWh/an)

Orientation 2 : Accroître massivement la production des énergies renouvelables et de récupération sur le territoire

Action cadre 10 : Mettre en conformité les parkings du territoire

Contexte et objectifs

La loi APER de mars 2023 impose aux parkings existants de plus 1500m² d'être solarisés (ou à défaut d'être exonérés) d'ici à 2028. Ce cadre réglementaire est une opportunité pour apporter de la visibilité à la filière et participer à sa structuration sur le territoire Corse.

L'action consiste à accompagner les opérateurs dans leurs projets de solarisation afin de leur permettre de développer des montages économiques viables.

Bénéfices attendus par l'action

Adaptation au changement climatique



Sobriété et efficacité énergétique



Réduction des émissions de GES



Réduction des émissions de polluants atmosphériques



Séquestration carbone



Développement des ENR



Sensibilisation / communication



Secteurs d'activité concernés



Mesures	Acteurs		Pilotage	Moyens humains (en ETP)	Budget	Calendrier prévisionnel					
						2026	2027	2028	2029	2030	2031
Lancer des études d'opportunité sur les parkings concernés pour envisager une solarisation par grappe de projets afin d'augmenter l'attractivité des sites (attention aux exonérations qui peuvent largement dégrader le gisement).	Porteurs	CAB	DRT	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DRT	/	X	X	X	X	X	X
	Partenaires	MO privé									
	Financements	/									
Organiser des groupements de commande avec les porteurs de projets.	Porteurs	CAB	DRT	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DRT	/	X	X	X	X	X	X
	Partenaires	MO privé									
	Financements	/									



Incidence environnementale



Point de vigilance :

- Vigilance sur la gestion de la fin de vie des panneaux photovoltaïques

Recommandations de l'EES :

- Favoriser l'utilisation des PV au-delà de leur efficacité maximale

Indicateur de suivi

INDICATEURS PCAET :

- Puissance installée sur les parkings du territoire (kWc)

Orientation 2 : Accroître massivement la production des énergies renouvelables et de récupération sur le territoire

Action cadre 11 : Etudier les opportunités de projets éoliens sur le territoire

Contexte et objectifs

L'éolien fait partie des filières mobilisées dans le cadre de la stratégie. Bien qu'il ne soit prévu une mise en service que sur la période 2040-2050, un travail amont d'étude et de « dérisquage » est nécessaire pour pouvoir créer des conditions favorables de déploiement.

L'objectif est d'anticiper l'ensemble des démarches pour permettre une mise en service sur le période 2040-2050.

Bénéfices attendus par l'action

Adaptation au changement climatique



Sobriété et efficacité énergétique



Réduction des émissions de GES



Réduction des émissions de polluants atmosphériques



Séquestration carbone



Développement des ENR



Sensibilisation / communication



Secteurs d'activité concernés



Mesures	Acteurs		Pilotage	Moyens humains (en ETP)	Budget	Calendrier prévisionnel					
						2026	2027	2028	2029	2030	2031
Concier sur l'opportunité et les conditions à l'acceptabilité de projets éoliens sur le territoire	Porteurs	CAB	DRT	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DRT	/						
	Partenaires	/							X	X	X
	Financements	/									
Etudier les sites potentiels et les seuils d'équilibre financier d'un tel projet	Porteurs	CAB	DRT	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DRT	/						
	Partenaires	/							X	X	X
	Financements	/									

Incidence environnementale



Point de vigilance :

- Vigilance sur l'acceptabilité des projets éoliens
- Vigilance sur les impacts environnementaux des projets éoliens notamment sur les oiseaux
- Vigilance sur la localité des projets et leurs vulnérabilités face aux risques climatiques et naturels

Recommandations de l'EES :

- Concerter sur les conditions à l'acceptabilité des projets éoliens
- Réaliser une étude d'impacts environnementaux des projets éoliens

Indicateur de suivi

INDICATEURS PCAET :

- Production d'énergie issue de la filière éolienne (GWh/an)

Orientation 2 : Accroître massivement la production des énergies renouvelables et de récupération sur le territoire

Action cadre 12 : Intégrer la géothermie et la thalassothermie dans le mix énergétique du territoire

Contexte et objectifs

La géothermie et la thalassothermie présentent des potentiels de développement importants. Néanmoins, les filières sur le territoire ne sont pas suffisamment structurées pour permettre de déployer des projets dans le cadre des objectifs stratégiques de la CAB. Par exemple, il n'y a pas de foreurs sur le territoire Corse.

L'enjeu est de donner de la visibilité à la filière pour lui permettre de se structurer et envisager un déploiement plus massif sur la période 2040-2050.

Bénéfices attendus par l'action

Adaptation au changement climatique



Sobriété et efficacité énergétique



Réduction des émissions de GES



Réduction des émissions de polluants atmosphériques



Séquestration carbone



Développement des ENR



Sensibilisation / communication



Secteurs d'activité concernés



Mesures	Acteurs		Pilotage	Moyens humains (en ETP)	Budget	Calendrier prévisionnel					
						2026	2027	2028	2029	2030	2031
S'appuyer sur la commande publique pour stimuler la filière à court terme et lui donner des perspectives de développement. Promouvoir la filière dans les plans d'investissement immobilier des différents acteurs publics	Porteurs	CAB	DRT	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DRT	/	X	X	X	X	X	X
	Partenaires	Ademe/BRGM									
	Financements	/									
Concrétiser les projets identifiés lors de la phase de diagnostic : Mise en place d'une pompe à chaleur sur eau de mer (voir diagnostic)	Porteurs	CAB	DRT	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DRT	/	X	X	X	X	X	X
	Partenaires	/									
	Financements	/									



Incidence environnementale



Point de vigilance :

- Vigilance sur l'impact environnemental des projets de thalassothermie et leur prise en compte des risques naturels (submersion marine et inondation notamment)

Recommandations de l'EES :

- Réaliser une étude d'impact environnemental des projets de thalassothermie et de géothermie

Indicateur de suivi

INDICATEURS PCAET :

- Mise en œuvre d'un ou de projets de thalassothermie – *oui ou non*

Orientation 2 : Accroître massivement la production des énergies renouvelables et de récupération sur le territoire

Action cadre 13 : Dérivage des projets de réseaux de chaleur vis-à-vis de l'amiante

Contexte et objectifs

Le territoire présente un risque d'amiante environnemental dans le sous-sol important. Afin de maîtriser le coût de développement des réseaux de chaleur en prévision de la sortie du gaz une bonne connaissance de la présence d'amiante sur le tracé existant du réseau de gaz et sur les tracés potentiels de réseaux de chaleur est nécessaire.

Bénéfices attendus par l'action

Adaptation au changement climatique



Sobriété et efficacité énergétique



Réduction des émissions de GES



Réduction des émissions de polluants atmosphériques



Séquestration carbone



Développement des ENR



Sensibilisation / communication



Secteurs d'activité concernés



Mesures	Acteurs		Pilotage	Moyens humains (en ETP)	Budget	Calendrier prévisionnel					
						2026	2027	2028	2029	2030	2031
Mener des études sur les tracés référencés afin de qualifier le risque de présence d'amiante environnemental. Permettre le déploiement effectif des réseaux de chaleur, notamment dans le cadre de la loi DDADUE d'avril 2025.	Porteurs	CAB	DRT	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DRT	/	X	X	X			
	Partenaires	Ademe/BRGM									
	Financements	/									



Incidence environnementale



Point de vigilance :

Néant en première approche

Recommandations de l'EES :

Néant en première approche

Indicateur de suivi

INDICATEURS PCAET :

- Réalisation des études – *oui ou non*

Orientation 2 : Accroître massivement la production des énergies renouvelables et de récupération sur le territoire

Action cadre 14 : Etudier un projet de méthanisation

Contexte et objectifs

Le territoire présente des potentiels de méthanisation non exploités qui pourraient permettre de répondre à des besoins spécifiques, difficilement substituables. Les projets de méthanisation doivent permettre de répondre à ce besoin.

L'action consiste à identifier finement les gisements mobilisables et les sécuriser dans la durée et à identifier les futurs consommateurs pour sécuriser les débouchés.

Bénéfices attendus par l'action

Adaptation au changement climatique



Sobriété et efficacité énergétique



Réduction des émissions de GES



Réduction des émissions de polluants atmosphériques



Séquestration carbone



Développement des ENR



Sensibilisation / communication



Secteurs d'activité concernés



Mesures	Acteurs		Pilotage	Moyens humains (en ETP)	Budget	Calendrier prévisionnel					
						2026	2027	2028	2029	2030	2031
Concrétiser les projets identifiés lors de la phase de diagnostic : Méthanisation (injection de biométhane dans le réseau de la ville de Bastia). Un travail de concertation doit d'ores et déjà être mené.	Porteurs	CAB	DRT	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DRT	/	X	X	X	X	X	X
	Partenaires	Acqua Publica / CCMG									
	Financements	/									



Incidence environnementale



Point de vigilance :

- Vigilance sur les possibles effets liés du développement de la filière sur les capacités de stockage carbone, la ressource en eau ...
- Vigilance sur la localité des projets et leurs vulnérabilités face aux risques climatiques et naturels

Recommandations de l'EES :

- Etudier les possibles effets rebonds du renforcement de la filière et limiter la dégradation des milieux naturels entraîné par le développement de la filière

Indicateur de suivi

INDICATEURS PCAET :

- Réalisation d'une revue annuelle – *oui ou non*

Axe 6 : Se positionner comme un acteur clé des transitions à mener

Les orientations structurantes

Piloter les politiques de transition au travers d'instances efficaces

Au travers de cette orientation, la CAB ambitionne de se doter des instances et process internes permettant d'assurer la mise en œuvre et le suivi du PCAET, du COT et du SDE, mais également des autres plans et programmes susceptibles d'avoir des impacts sur les questions de transition écologique. Elle inclut également la volonté de communiquer les résultats en interne et en externe (acteurs territoriaux et habitants) afin de rendre compte des engagements de la CAB au plus grand nombre.

Être une collectivité exemplaire

Avec son PCAET, la CAB fixe des ambitions territoriales de transition écologique, elle se doit donc d'être exemplaire également. Cette orientation intègre la politique interne de la CAB sur la mobilité, la sobriété numérique, la transition de son patrimoine bâti et le fonctionnement de ses services. Elle souhaite donc elle-même respecter les ambitions qu'elle a définies pour son territoire.

Renforcer la collaboration avec les communes, les EPCI voisins et être actif au sein des structures régionales (qui portent les arbitrages en matière de transition écologique)

Déployer l'éco-citoyenneté

Pour les orientations 3 et 4, le PCAET, et plus globalement les démarches de transition écologique, sont des projets territoriaux qui mettent en mouvement et en responsabilité de nombreux acteurs qui agissent sur différentes thématiques et à différentes échelles. C'est pourquoi, la CAB souhaite mobiliser à la fois les acteurs de son territoire (habitants, communes, entreprises ...) et les « voisins » (à l'échelle des bassins de vie, bassins versants ...) pour assurer la réussite et l'adhésion de tous autour de leur démarche de transition.

Les objectifs phares associés

Objectif adaptation : Concours à l'ensemble des objectifs d'adaptation au changement climatique

Objectif atténuation : Concours à l'ensemble des objectifs d'atténuation au changement climatique

Orientation 1 : Piloter les politiques de transition au travers d'instances efficaces

Action cadre 1 : Suivi de la mise en œuvre du PCAET et des démarches de planification TE&E

Contexte et objectifs

Pour assurer la réussite de son PCAET, mais aussi des autres démarches agissant en faveur de la transition écologique, la Communauté d'Agglomération de Bastia souhaite s'outiller pour assurer le suivi des différentes démarches.

Bénéfices attendus par l'action

Adaptation au changement climatique



Sobriété et efficacité énergétique



Réduction des émissions de GES



Réduction des émissions de polluants atmosphériques



Séquestration carbone



Développement des ENR



Sensibilisation / communication



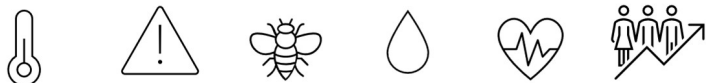
Secteurs d'activité concernés



Mesures	Acteurs		Pilotage	Moyens humains (en ETP)	Budget	Calendrier prévisionnel					
						2026	2027	2028	2029	2030	2031
Transposer les objectifs du Plan climat dans les politiques sectorielles, les projets de direction et le projet de territoire au fil de leurs révisions	Porteurs	CAB	Cabinet / CODIR	/	0€	X	X	X	X	X	X
	Partenaires	/									
	Financements	/									
Planifier l'évaluation à mi-parcours des PCAET, des Bilans GES réglementaires et mettre en place une Revue et évaluation annuelle du PCAET (yc CAE/Eci/SDE...)	Porteurs	CAB	DRT	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DRT	0€	X	X	X	X	X	X
	Partenaires	CCMG									
	Financements	/									
Objectiver l'impact de la trajectoire énergétique sur les émissions et concentrations des polluants atmosphériques	Porteurs	CAB	DRT	A préciser mais une part d'ETP	0€	X					
	Partenaires	Qualitair									

<p><i>L'inventaire étant en cours de consolidation, il est prévu que l'observatoire de la qualité de l'air puisse évaluer l'impact de la trajectoire énergétique sur les polluants atmosphériques. Également, une analyse de l'impact des actions sera menée. L'objectif de travail est d'identifier les actions ayant le plus fort impact positif mais également d'identifier les actions susceptibles d'aggraver la situation sur certains polluants</i></p>	Financements	/		en interne à la DRT								
	Porteurs	CAB	DRT	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DRT	0€		X	X	X	X	X	
	Partenaires	/										
Financements	/											
<p>Créer un Observatoire territorial du Développement Durable</p>	Porteurs	CAB	DRT	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DRT	0€		X	X				
	Partenaires	/										
	Financements	/										
<p>Assurer le suivi du COT - Planifier le suivi et les rapports d'étape du COT - Organisation des visites annuelles du Conseiller COT pour suivre la mise en œuvre de la stratégie et des programmes d'actions et établir le rapport d'avancement aux décideurs et financeurs (ADEME)</p>	Porteurs	CAB	DRT	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DRT	0€	X	X	X				
	Partenaires	/										
	Financements	/										

Incidence environnementale



Point de vigilance :

Néant en première approche

Recommandations de l'EES :

Néant en première approche

Indicateur de suivi

INDICATEURS PCAET :

- Réalisation d'une revue annuelle – *oui ou non*

Orientation 1 : Piloter les politiques de transition au travers d'instances efficaces

Action cadre 2 : Se doter d'une gouvernance stratégique et opérationnelle TE&E / transition pérenne

Contexte et objectifs

Pour assurer la réussite de son PCAET, mais aussi des autres démarches agissant en faveur de la transition écologique, la Communauté d'Agglomération de Bastia souhaite s'outiller pour assurer le suivi des différentes démarches en se dotant des instances de gouvernance nécessaires et en mobilisant et impliquant l'ensemble des partenaires territoriaux.

Bénéfices attendus par l'action

- Adaptation au changement climatique
- Sobriété et efficacité énergétique
- Réduction des émissions de GES
- Réduction des émissions de polluants atmosphériques
- Séquestration carbone
- Développement des ENR
- Sensibilisation / communication

Secteurs d'activité concernés



Mesures	Acteurs		Pilotage	Moyens humains (en ETP)	Budget	Calendrier prévisionnel					
						2026	2027	2028	2029	2030	2031
Créer les instances de gouvernance permettant d'assurer le suivi et le pilotage des démarches de transition écologique (dont PCAET) : - Créer une Commission transition écologique et énergétique CAB/Communes - Création et institutionnalisation d'un Comité de pilotage TE&E couvrant les besoins du PCAET, du SDE, des labels CAE et ECI et de toute politique et projet ayant attrait à la TE&E - Prévoir une version restreinte CAB et une version CAB + partenaire - Création d'un Comité Technique CAE, TE&E	Porteurs	CAB	DRT / CODIR	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DRT	0€	X	X	X	X	X	X
	Partenaires	CCMG									
	Financements	/									

Identification des référents TE&E dans les services et intégration de leurs missions dans les fiches de poste	Porteurs	CAB	DRT / DRH	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DRT	0€	X	X	X	X	X	X
	Partenaires	/									
	Financements	/									
Mobiliser les partenaires dans le suivi de la stratégie TE&E : - Identifier et cartographier les acteurs clés privés et publics à associer au PCAET, au SDE et à la politique économie circulaire - Mise en place d'une Charte d'engagement volontaire dans les objectifs TE&E/PCAET de la CAB et de son projet de territoire à destination des partenaires publics et privés du territoire - Organiser un Forum annuel de la transition écologique et énergétique / du suivi de la mise en œuvre du PCAET / CAE + ECI (plénière et ateliers) où la CAB, ses partenaires et les acteurs du territoire viennent présenter leurs actions, se situer par rapport aux objectifs, initier de nouvelles actions, échanger, etc	Porteurs	CAB	CODIR	/	/						
	Partenaires	/									
	Financements	/									
Mettre en place des projets de direction en indiquant bien pour chacun les actions du PCAET/SDE/COT qui les concernent	Porteurs	CAB	CODIR	/	0€	X	X	X			
	Partenaires	/									
	Financements	/									

Incidence environnementale



Point de vigilance :

Néant en première approche

Recommandations de l'EES :

Néant en première approche

Indicateur de suivi

INDICATEURS PCAET :

- Réalisation des projets de direction – *oui ou non*
- Mise en œuvre d'un forum annuel – *oui ou non*

Orientation 1 : Piloter les politiques de transition au travers d'instances efficaces

Action cadre 3 : Communiquer / rendre compte des résultats

Contexte et objectifs

La collectivité a pour objectif, à travers cette action, de donner à voir le travail mené par la CAB et ses partenaires sur les questions de transition écologique. L'objectif est donc de proposer une communication annuelle sur le sujet (au travers du rapport développement durable) avec l'ambition de présenter un bilan des actions menées sur le territoire et l'évolution des pratiques internes.

Bénéfices attendus par l'action

Adaptation au changement climatique



Sobriété et efficacité énergétique



Réduction des émissions de GES



Réduction des émissions de polluants atmosphériques



Séquestration carbone



Développement des ENR



Sensibilisation / communication



Secteurs d'activité concernés



Mesures	Acteurs		Pilotage	Moyens humains (en ETP)	Budget	Calendrier prévisionnel					
						2026	2027	2028	2029	2030	2031
Produire le Rapport Annuel de Développement Durable et le publier sur le site web CAB	Porteurs	CAB	CODIR	A préciser	0€	X	X	X	X	X	X
	Partenaires	/									
	Financements	/									
Communiquer et informer les acteurs du territoire de l'avancement du programme d'actions	Porteurs	CAB	DRT / Cabinet	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DRT	0€	X	X	X	X	X	X
	Partenaires	/									
	Financements	/									
	Financements	/									



Incidence environnementale



Point de vigilance :

Néant en première approche

Recommandations de l'EES :

Néant en première approche

Indicateur de suivi

INDICATEURS PCAET :

- Réalisation annuelle d'un rapport DD– *oui ou non*

Orientation 2 : Être une collectivité exemplaire

Action cadre 4 : Engager la collectivité dans une logique d'exemplarité urbanisme et aménagement

Contexte et objectifs

Le territoire de la CAB est composé de 5 communes situées entre le front de mer et le début des reliefs. 20% sont d'ores et déjà artificialisés et depuis les années 2000, le taux d'artificialisation est de l'ordre de 23 ha/an en moyenne.

La préservation des espaces non-artificialisés et l'aménagement résilient sont primordiales dans une logique de transition écologique.

La CAB souhaite ainsi investir le sujet en envisageant la possibilité de mettre en œuvre un SCOT ou un PLUi (aujourd'hui ce sont les communes qui disposent de la compétence urbanisme), en créant un service aménagement et en intégrant des critères vertueux pour les projets d'aménagement ou de cession de terrains.

Bénéfices attendus par l'action

Adaptation au changement climatique



Sobriété et efficacité énergétique



Réduction des émissions de GES



Réduction des émissions de polluants atmosphériques



Séquestration carbone



Développement des ENR



Sensibilisation / communication



Secteurs d'activité concernés



Mesures	Acteurs		Pilotage	Moyens humains (en ETP)	Budget	Calendrier prévisionnel					
						2026	2027	2028	2029	2030	2031
Envisager un SCOT ou un PLU climat intercommunal	Porteurs	CAB	Cabinet	/	0€						
	Partenaires	EPCI voisins					X				
	Financements	/									
Doter la CAB d'un service aménagement du territoire	Porteurs	CAB	DGS	/	0€						
	Partenaires	/					X	X			
	Financements	/									

Intégrer l'économie circulaire dans les opérations d'aménagement : - Intégrer des exigences CAE et ECI dans les appels d'offres d'urbanisme et les cahiers des charges de cession des terrains de la CAB - Etudier les référentiels existants comme Bâtiments Durables Méditerranéens pour les utiliser dans le contexte bastiais - Contrôler l'efficacité et le respect des exigences (opérations CAB et opérations des communes)	Porteurs	CAB									
	Partenaires	/	DET / service patrimoine	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DET	/		X	X	X	X	X
	Financements	/									

Incidence environnementale	
	Point de vigilance : Néant en première approche
	Recommandations de l'EES : Néant en première approche

Indicateur de suivi

- INDICATEURS PCAET :**
- Mise en œuvre d'un service aménagement – *oui ou non*
 - Acter la décision de mettre en œuvre un SCOT ou un PLUi – *oui ou non*
 - Part d'appel d'offres / cahiers des charges intégrant des exigences ACE et/ou ECI (%)

Orientation 2 : Être une collectivité exemplaire

Action cadre 5 : Formaliser la stratégie de transition écologique et énergétique du patrimoine communautaire

Contexte et objectifs

Dans une logique d'exemplarité interne et vis-à-vis des acteurs territoriaux, la Communauté d'Agglomération de Bastia va définir une politique de transition de son patrimoine avec l'objectif de respecter les ambitions portées par le PCAET. Cela implique un travail sur la réduction des consommations énergétiques des bâtiments publics et l'augmentation de la production d'ENR sur le patrimoine public mais également un travail sur la réduction des consommations d'eau.

Bénéfices attendus par l'action

Adaptation au changement climatique



Sobriété et efficacité énergétique



Réduction des émissions de GES



Réduction des émissions de polluants atmosphériques



Séquestration carbone



Développement des ENR



Sensibilisation / communication



Secteurs d'activité concernés



Mesures	Acteurs		Pilotage	Moyens humains (en ETP)	Budget	Calendrier prévisionnel					
						2026	2027	2028	2029	2030	2031
Formaliser la Stratégie écologique et énergétique du patrimoine CAB dont : - Définir les lignes directrices/charte CAE et ECI pour la conception, la rénovation, la gestion du patrimoine de la CAB - Elaboration du Schéma Directeur Energie et Immobilier - Mettre à jour la PPI Rénovation incluant le décret tertiaire et les EnR&R et établir une PPF - Rédiger une charte de construction des bâtiments publics et les critères de performances environnementales de l'appel d'offres et CCTP - Définir les règles d'usage des bâtiments publics	Porteurs	CAB	DTIST	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DTIST	/		X	X			
	Partenaires	/									
	Financements	/									

<ul style="list-style-type: none"> - Intégrer des critères de performance environnementale dans tous les appels d'offres et CCTP de la CAB - Fixer des objectifs en accord avec ceux du PCAET et du SDE 											
<p>Poursuivre et animer le Plan d'action sobriété énergétique et EnR patrimonial A étendre avec les communes - via Econome de flux Plan de suivi des consommations de fluides en continu (électricité, eau potable, eau brute)</p>	Porteurs	CAB	DTIST & DRT	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DTIST & DRT	/	X	X	X			
Partenaires	/										
Financements	/										
<p>Développer les ENR&R – AMI en cours et à poursuivre</p>	Porteurs	CAB	DTIST & DRT	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DTIST & DRT	/	X	X	X	X	X	X
Partenaires	/										
Financements	/										
<p>Intégrer une clause écoresponsabilité dans toutes les conventions de financement ou de mise à disposition de locaux avec les associations qui utilisent des équipements CAB</p>	Porteurs	CAB	Cabinet / DDCCS	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DDCCS	/		X				
Partenaires	/										
Financements	/										
<p>Optimiser les consommations d'eau de la CAB :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un diagnostic précis des consommations d'eau et des conduites d'eau de l'ensemble des bâtiments publics de la CAB - Formaliser l'engagement de la collectivité à réduire ses consommations d'eau - Sensibiliser et informer les utilisateurs des bâtiments publics et des équipements sportifs - Installer la télérelève et des sous-comptages là où c'est pertinent - Objectif piscines : Suivre le taux de renouvellement de l'eau de baignade (en l/j/baigneur) bas, piscines équipées de dispositifs de destruction des chloramines et/ou de récupération d'eau et des calories si le potentiel est avéré, les utilisateurs et les associations sont toutes sensibilisées et s'engagent sur les bons usages de l'eau 	Porteurs	CAB	DTIST	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DTIST	/	X	X	X	X	X	X
Partenaires	/										
Financements	/										

- Récupération des eaux pluviales en toiture pour l'utilisation dans le bâtiment ou les espaces verts si le potentiel est avéré > 2 projets potentiels sur des bâtiments communautaires (projet européen ADAPT-WISE)												
Mise en œuvre de la loi REEN (Sobriété numérique interne) - Réaliser un état des lieux interne sur les pratiques/usages du numérique et sur son empreinte environnementale - Construire une stratégie REEN interne	Porteurs	CAB	DAG / DSI	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DAG / DSI	/	X	X					
	Partenaires	/										
	Financements	/										
Instaurer une logique de financement innovante : - Étudier des moyens de financement innovants pour la mise en œuvre du plan pluriannuel de travaux - Valoriser tous les CEE de la CAB de façon transversale (calorifugeage de nombreux sites réalisés : CEE + les CEE du marché avec intéressement)	Porteurs	CAB	DTIST	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DTIST	/	X	X	X	X	X	X	
	Partenaires	/										
	Financements	/										

Incidence environnementale



Point de vigilance :

Recommandations de l'EES :

- Vigilance sur la bonne prise en compte des impacts environnementaux des projets de rénovation, d'immobilier
- Vigilance sur la définition des critères de performances environnementales

- Inciter autant que possible à aller plus loin que la rénovation classique en intégrant par exemple le critère BBC
- Orienter les choix vers l'utilisation de matériaux biosourcés pour les rénovations et les nouveaux bâtis
- Evaluer les impacts environnementaux des possibles travaux réalisés sur le patrimoine communautaire et en cas d'impact définir une mesure R/C

Indicateur de suivi

INDICATEURS PCAET :

- Achat d'électricité renouvelable (%)
- Consommation d'eau dans les bâtiments publics (l/m²)
- Consommation énergétique des bâtiments publics (KWh/m²)
- Production d'énergie renouvelable des bâtiments publics (MWh)

Orientation 2 : Être une collectivité exemplaire

Action cadre 6 : Améliorer la connaissance, le pilotage et le reporting annuel du patrimoine

Contexte et objectifs

Dans une logique d'exemplarité interne et vis-à-vis des acteurs territoriaux, la Communauté d'Agglomération de Bastia va définir une politique de transition de son patrimoine avec l'objectif de respecter les ambitions portées par le PCAET. Cela implique un travail sur la réduction des consommations énergétiques des bâtiments publics et l'augmentation de la production d'ENR sur le patrimoine public mais également un travail sur la réduction des consommations d'eau. Pour attester de ses efforts, la CAB doit également assurer le suivi et le reporting de sa politique. Elle décide également de mettre en place des actions de sobriété permettant de limiter les consommations énergétiques superflues.

Bénéfices attendus par l'action

Adaptation au changement climatique



Sobriété et efficacité énergétique



Réduction des émissions de GES



Réduction des émissions de polluants atmosphériques



Séquestration carbone

Développement des ENR



Sensibilisation / communication



Secteurs d'activité concernés



Mesures	Acteurs		Pilotage	Moyens humains (en ETP)	Budget	Calendrier prévisionnel					
						2026	2027	2028	2029	2030	2031
Elaborer des règles d'usage des bâtiments publics <i>- Réaliser une analyse des usages et engager des campagnes de sensibilisation</i> <i>- Sensibilisation / formation aux règles d'usage des bâtiments de tous les agents - intégration du suivi par les N+1 de la mise en œuvre au quotidien des bonnes pratiques (mettre à jour les fiches de poste)</i>	Porteurs	CAB	CODIR / DTIST / DRT	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DTIST & DRT	/	X	X	X	X	X	X
	Partenaires	/									
	Financements	/									
Réaliser les diagnostics qualité de l'air intérieur de tout le patrimoine, dont les piscines	Porteurs	CAB	DTIST	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DTIST	/		X	X			
	Partenaires	/									
	Financements	/									
	Porteurs	CAB	DTIST		/	X	X	X			

Réaliser/Mettre à jour tous les audits énergétiques du patrimoine bâti et des ERP, et afficher les DPE (les sites rénovés ont été audités et DPE réalisés)	Partenaires	/		A préciser mais une part d'ETP en interne à la DTIST							
	Financements	/									
Etudier l'intérêt de mettre en place des systèmes GTB/GTC sur certains équipements <i>- Analyse de la réglementation (avec le BE qui suit le marché avec intéressement) puis programme d'actions.</i> <i>- Anticiper le renouvellement du marché avec intéressement en y intégrant le sujet GTC/GTB</i>	Porteurs	CAB	DTIST	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DTIST	/	X	X	X			
	Partenaires	/									
	Financements	/									
Réaliser un suivi annuel du patrimoine public : <i>- Faire un bilan annuel global et par bâtiment/équipement de l'évolution des dépenses et des gains, ainsi que du Plan de sobriété</i> <i>- Mettre à jour le tableau des indicateurs TETE/CAE "patrimoine" chaque année sur les fluides et les EnR, puis réaliser une note de synthèse pour les élus et la DG chaque année</i> <i>- Présentation et échanges avec les gestionnaires et utilisateurs de la synthèse - Mettre en évidence et communiquer sur les économies d'énergie et réduction de GES engendrées par les actions effectuées</i> <i>- Mesurer l'effort financier de rénovation en euros/m² (bâtiments régulés thermiquement)</i> <i>- Vérifier l'atteinte des objectifs du SDIE incluant le décret tertiaire et adapter/renforcer les actions si nécessaire</i>	Porteurs	CAB	DTIST & DRT	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DTIST & DRT	/	X	X	X	X	X	X
	Partenaires	/									
	Financements	/									

Incidence environnementale

Point de vigilance :

Recommandations de l'EES :



Néant en première approche

Néant en première approche





INDICATEURS PCAET :

- Achat d'électricité renouvelable (%)
- Consommation d'eau dans les bâtiments publics (l/m²)
- Consommation énergétique des bâtiments publics (KWh/m²)
- Production d'énergie renouvelable des bâtiments publics (MWh)
- Suivi des bâtiments diagnostiqués

Orientation 2 : Être une collectivité exemplaire

Action cadre 7 : Être exemplaire sur les mobilités internes à la collectivité

Contexte et objectifs

Dans une logique d'exemplarité interne et vis-à-vis des acteurs territoriaux, la Communauté d'Agglomération de Bastia va définir une politique de mobilité interne avec l'objectif de respecter les ambitions portées par le PCAET et d'encourager les agents à limiter l'impact de leur déplacement.

Cette mesure sera complétée par un travail pour verdir la flotte de véhicules et tenter d'encourager les communes à la réalisation de Plans de Mobilité Employeur (PDE).

Bénéfices attendus par l'action

Adaptation au changement climatique

Sobriété et efficacité énergétique

Réduction des émissions de GES

Réduction des émissions de polluants atmosphériques

Séquestration carbone

Développement des ENR

Sensibilisation / communication



Secteurs d'activité concernés



Mesures	Acteurs		Pilotage	Moyens humains (en ETP)	Budget	Calendrier prévisionnel					
						2026	2027	2028	2029	2030	2031
Elaboration et mise en œuvre du Plan de Mobilité Employeur de la CAB (trajets domicile travail et trajets professionnels) - Lancement de la prestation janvier 2025 - Etudier et mettre en place le Forfait Mobilité - Mettre à disposition des services, des cartes de bus gratuites pour les déplacements professionnels - Développer une Flotte de vélos électriques de services - Organisation de challenges mobilité - Sensibiliser en interne - Interroger les modalités de développement du télétravail - Interroger les affectations des agents sur les sites	Porteurs	CAB	DDCS	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DDCS	/	X	X	X	X	X	X
	Partenaires	ADEME									
	Financements	80% par l'ADEME									

Promouvoir la mobilité - Expérimenter le partage de bureaux entre les administrations. Le partage des bureaux pourrait également, le cas échéant, être réfléchi avec des entreprises privées, pas uniquement des administrations (intégré dans le SDE)	Porteurs	CAB	DDCS	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DDCS	/					X	X	X
	Partenaires	Communes, entreprises										
	Financements	/										
Verdir la flotte de véhicules et optimiser les usages au sein de la CAB	Porteurs	CAB	CODIR	/	/	X	X	X	X	X	X	X
	Partenaires	/										
	Financements	/										
Former les agents à l'écoconduite <i>Chauffeurs poids lourds et gros rouleurs ainsi que l'ensemble des agents</i>	Porteurs	CAB	CODIR / DRH	/	/	X	X	X				
	Partenaires	/										
	Financements	/										
Accompagner des PDIE avec les communes volontaires <i>- Le CdC PDA CAB est ouvert aux communes et acteurs volontaires</i> <i>- Réfléchir aux opportunités</i>	Porteurs	CAB	DDCS / DET	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DDCS	/	X	X	X				
	Partenaires	/										
	Financements	/										

Incidence environnementale



Point de vigilance :

Néant en première approche

Recommandations de l'EES :

Néant en première approche

Indicateur de suivi

INDICATEURS PCAET :

- Consommation annuelle des véhicules (kWh/an)
- Indicateurs à venir avec le PDE

Orientation 2 : Être une collectivité exemplaire

Action cadre 8 : Intégrer la transition écologique et énergétique dans le fonctionnement propre de la CAB

Contexte et objectifs

Dans une logique d'exemplarité, la Communauté d'Agglomération de Bastia a défini une action qui vise à assurer une montée en compétence interne de ces agents et une amélioration globale des pratiques internes formalisées par des chartes, des process, des schémas ...

Plus précisément, elle souhaite monter en compétence sur les questions de commandes publiques, former ses agents et ses élus en intégrant pleinement les thématiques de la transition écologique et faire de la transition une notion phare au sein des processus RH.

Bénéfices attendus par l'action

Adaptation au changement climatique



Sobriété et efficacité énergétique



Réduction des émissions de GES



Réduction des émissions de polluants atmosphériques



Séquestration carbone

Développement des ENR

Sensibilisation / communication



Secteurs d'activité concernés



Mesures	Acteurs		Pilotage	Moyens humains (en ETP)	Budget	Calendrier prévisionnel					
						2026	2027	2028	2029	2030	2031
Institutionnaliser l'éco-responsabilité dans les processus RH comme une « valeur » commune de la CAB : - Rédiger et faire signer une Charte écoresponsabilité aux agents - Adapter les fiches de postes et les entretiens annuels - Intégrer l'écoresponsabilité comme dénominateur commun aux projets de direction et au projet d'administration - Sensibiliser les nouveaux arrivants (signature de la charte, intégration aux méthodes et bonnes pratiques internes ...)	Porteurs	CAB	DRH	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DRH	0€	X	X	X	X	X	X
	Partenaires	/									
	Financements	/									



<p>Animer en interne pour assurer une dynamique en faveur de la transition écologique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer et officialiser le réseau de référents internes CAE et ECI - Mettre en place des actions entretenant la motivation de ses agents du type : concours inter-services, système de reconnaissance des initiatives personnelles, boîte à idées ... - Mettre en place un système de reconnaissance des initiatives (individuelles ou collectives) et de l'atteinte des objectifs - Mobiliser la communication interne et intranet pour promouvoir les bonnes pratiques - Accompagner les élus et les agents dans la pratique des écogestes quotidiens - Fixer des objectifs collectifs ou par service concernant la performance climat air énergie de la collectivité - suivi à faire assurer par les encadrants - Faire en sorte que les agents fassent part de leurs idées d'amélioration (objectifs ou bonnes pratiques) - Organisation d'évènements "festifs" / conviviaux ou un dispositif d'émulation pour former et sensibiliser les agents et les élus 	Porteurs	CAB									
	Partenaires	/	DRT / CODIR / DRH	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DRH & DRT	/	X	X	X	X	X	X
	Financements	/									
<p>Assurer la montée en compétence des élus et des agents en laissant la place aux thématiques de la transition écologique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Thématiser le Plan de formation sur les grands thèmes du Projet de territoire, les feuilles de route des élus et le PCAET/COT/SDE - Passer en revue les services porteurs de fiches actions Plan Climat pour s'assurer que leurs besoins de formation sont couverts - Evaluer et valoriser l'efficacité des actions de formation et de mobilisation (évaluation à chaud et à froid) - Formation RSE des managers et programme sur les changements de comportements 	Porteurs	CAB									
	Partenaires	/									
	Financements	/	CODIR / DRH	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DRH	/	X	X	X	X	X	X

<p>Elaborer et mettre en œuvre la politique de commande publique durable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaborer un Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER) - Règlement intérieur de la commande publique à faire évoluer sur sa dimension environnementale - Sensibiliser, former et mobiliser les élus et les agents à la commande publique durable - Participer à des réseaux dédiés de collectivités sur la commande publique durable - Faire usage de sobriété pour éviter certains achats - Intégrer systématiquement un critère RSE (candidature) et des clauses environnementales (offres) - Faire adopter une délibération 	Porteurs	CAB	DAG	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DAG	/	X	X	X			
	Partenaires	/									
	Financements	/									
	Porteurs	CAB									
	Partenaires	/									
	Financements	/									
<p>Réaliser le budget vert réglementaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un budget vert et travailler à des process facilitant son élaboration et son impact - Sensibiliser les élus et former les équipes à la prise en compte de la politique de transition écologique dans le processus d'élaboration budgétaire - Démarrer la démarche par l'adaptation simplifiée des outils et des processus de construction des budgets des directions pour identifier (en fonctionnement et en investissement) la part du budget demandé contribuant directement ou indirectement aux objectifs de la politique TE&E (analytiques budgétaires) 	Porteurs	CAB	DRT	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DRT	/	X	X	X	X	X	X
	Partenaires	/									
	Financements	/									
	Porteurs	CAB									
	Partenaires	/									
	Financements	/									

Incidence environnementale

Point de vigilance :

Recommandations de l'EES :



Néant en première approche

Néant en première approche



Indicateur de suivi

INDICATEURS PCAET :

- Budget fléché Transition écologique (€/hab)
- Part d'achat public avec une considération environnementale (%)

Orientation 3 : Renforcer la collaboration avec les communes, les EPCI voisins et être actif au sein des structures régionales

Action cadre 9 : Pérenniser la coopération avec les collectivités voisines

Contexte et objectifs

Dans le cadre du PCAET et plus largement dans l'ensemble de ses politiques publiques la question de l'échelle se pose. Lorsque la CAB doit raisonner sur des sujets de mobilité, d'alimentation, de ressource en eau ... les enjeux peuvent se poser à des échelles plus grandes que les limites administratives du territoire (bassin de vie, bassin d'emploi, bassin versant ...).

C'est pourquoi la CAB a décidé de flécher une action spécifique sur les sujets de coopération. Elle travaille déjà avec la CCMG sur le PCAET (marché commun), sur les mobilités ou encore sur des volets économiques, ou encore avec la CCCC sur un PAT, mais souhaite inscrire une action dédiée à ces sujets afin que des actions de ce type continuent à être développées.

Le sujet est d'ailleurs porté politiquement directement par le Président de la CAB qui a exprimé, en 2025, son souhait de voir des actions de coopération / collaboration se développer.

Bénéfices attendus par l'action

Adaptation au changement climatique



Sobriété et efficacité énergétique



Réduction des émissions de GES



Réduction des émissions de polluants atmosphériques



Séquestration carbone



Développement des ENR



Sensibilisation / communication



Secteurs d'activité concernés



Mesures	Acteurs		Pilotage	Moyens humains (en ETP)	Budget	Calendrier prévisionnel					
						2026	2027	2028	2029	2030	2031
Travailler étroitement avec la CCMG pour articuler la mise en œuvre du COT, les PCAET et l'ensemble des actions communes aux sujets de transitions	Porteurs	CAB	DRT	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DRT	0€	X	X	X	X	X	X
	Partenaires	CCMG									
	Financements	/									
Développer l'axe coopération décentralisée :	Porteurs	CAB	DRT / CODIR	A préciser mais une part d'ETP	En fonction	X	X	X	X	X	X

<p>- Echanger et s'impliquer dans des projets à l'échelle extra-locale (communes ou EPCI limitrophes) – exemple du Projet Alimentaire Territorial (PAT) avec la CC du Cap Corse</p> <p>- Continuer et renforcer les partenariats avec les services de l'Etat et la Région (CRTE par exemple)</p> <p>- S'impliquer dans l'évolution du cadre réglementaire et législatif sur les sujets de la transition écologique</p>	Partenaires	Communes et EPCI voisins, instances régionales et de l'Etat		en interne à la DRT	des projets						
	Financements	/									

Incidence environnementale



Point de vigilance :

Néant en première approche

Recommandations de l'EES :

Néant en première approche

Indicateur de suivi

INDICATEURS PCAET :

- Suivi réalisé à l'échelle des projets

Orientation 3 : Renforcer la collaboration avec les communes, les EPCI voisins et être actif au sein des structures régionales

Action cadre 10 : Travailler main dans la main avec les communes

Contexte et objectifs

Le PCAET est un plan territorial ce qui implique un travail avec les communes qui la constitue, d'autant plus que le partage des compétences rend nécessaire leur implication pour atteindre les objectifs affichés dans la stratégie.

Dans les faits, la CAB travaille déjà avec ses communes sur de nombreux sujets, cette action vise ainsi à perpétuer les collaborations, mais également à les mobiliser spécifiquement sur les sujets de transition écologiques, sur les questions d'urbanisme, sur la commande publique et la voirie.

Bénéfices attendus par l'action

Adaptation au changement climatique



Sobriété et efficacité énergétique



Réduction des émissions de GES



Réduction des émissions de polluants atmosphériques



Séquestration carbone



Développement des ENR



Sensibilisation / communication



Secteurs d'activité concernés



Mesures	Acteurs		Pilotage	Moyens humains (en ETP)	Budget	Calendrier prévisionnel					
						2026	2027	2028	2029	2030	2031
Accompagner les communes à la prise en compte des documents de planification dans leurs documents d'urbanisme : - Accompagner les communes dans la prise en compte du PCAET, du PGD, du PLH, et des schémas directeurs eau, assainissement, pluvial et énergie dans leurs PLU et être volontariste sur les guides d'application à destination des promoteurs, des aménageurs et des porteurs de projet - Accompagner les communes sur la prise en compte de la loi climat et résilience dans les PLUs concernés - Accompagner les communes dans le suivi et le respect de la loi ZAN	Porteurs	CAB	DRT / DDCS / futur service aménagement ?	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DRH	/	X	X	X	X	X	X
	Partenaires	Communes									
	Financements	/									



<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les communes à la déclinaison de la TVBTN (Trame Verte Bleue Turquoise Noire) dans les PLUs concernés - Favoriser la qualité environnementale et l'adaptation au changement climatique dans les PLU et identifier les espaces / secteurs à préserver, conserver et mettre en valeur dans les PLU - Intégrer la TRACC dans les documents de planification 											
<p>Être exemplaire sur la conception et la gestion de la voirie et de l'éclairage public :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer un cahier de prescriptions environnementales pour les aménagements de voirie et d'espaces publics à haute valeur environnementale - Travailler avec les communes pour diffuser et adopter de bonnes pratiques - Travailler sur l'entretien de la voirie (prévention, nettoyage, matériaux, ...) - Améliorer la performance environnementale de l'éclairage public : Mettre en place des actions conjointes avec les communes pour travailler sur tout l'éclairage public et les enseignes lumineuses (renforcement de la réglementation) 	Porteurs	CAB									
	Partenaires	Communes	Chargé de projet Voirie / DET	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DET et une partie du poste de chargé de projet voirie	/	X	X	X	X	X	X
	Financements	/									
<p>Créer un Club TE&E CAB et communes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser des rencontres ponctuelles bilatérales commune/intercommunalité en lien avec la transition écologique : conférences, groupes de travail thématique - Créer et animer un Réseau / Groupe de travail des communes pour développer les coopérations et actions conjointes TE&E, mettre en place des « Contrats de territoire » - Initier et/ou participer à des actions mutualisées sur le territoire 	Porteurs	CAB									
	Partenaires	Communes									
	Financements	/	CODIR / DRT	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DRT	/	X	X	X	X	X	X

Orientation 4 : Mobiliser les citoyens et déployer l'éco-citoyenneté

Action cadre 11 : Développer l'éco-citoyenneté et la participation citoyenne

Contexte et objectifs

Le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) vise à engager un territoire dans une transition ambitieuse face aux enjeux climatiques, énergétiques et de qualité de l'air. Pour être efficace et durable, cette démarche doit s'appuyer sur la participation active des citoyens.

En tant qu'usagers, consommateurs, habitants, mais aussi acteurs de changement, les citoyens sont directement concernés par les actions du PCAET : rénovation des logements, modes de déplacement, consommation énergétique, gestion des déchets, préservation des ressources naturelles, etc.

Impliquer les citoyens est donc essentiel c'est pour cela que la CAB a décidé de dédier une action sur ce sujet.

Bénéfices attendus par l'action

Adaptation au changement climatique



Sobriété et efficacité énergétique



Réduction des émissions de GES



Réduction des émissions de polluants atmosphériques



Séquestration carbone

Développement des ENR

Sensibilisation / communication



Secteurs d'activité concernés



Mesures	Acteurs		Pilotage	Moyens humains (en ETP)	Budget	Calendrier prévisionnel					
						2026	2027	2028	2029	2030	2031
Suivi du programme Moby - Evaluer la faisabilité de la mise en place de lignes de bus pédestre ou cycliste dans le cadre d'un Plan de déplacement établissement scolaire (PDES) - Mesure la part d'établissements scolaires couverts par un PDES ou un pédibus/vélobus	Porteurs	CAB	DDCS	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DDCS	/	X	X	X			
	Partenaires	Communes									
	Financements	/									
Engager la population et les acteurs socioéconomiques dans la politique TE&E : - Organiser des événements au cours de l'année - Engager des séances d'échanges citoyens avec les communes - Développer et valoriser les actions de la Direction de la prévention de la délinquance et de l'action	Porteurs	CAB	Cabinet / CODIR / DPIC	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DPIC	/	X	X	X	X	X	X

<i>citoyenne dans la politique TE&E et la stratégie du développement économique notamment sur le volet formation insertion, TIG, etc</i> <i>- Installer des boites à lettre dans les ERP</i> <i>- Informer et mobiliser les relais d'opinions</i> <i>- Sensibiliser les habitants à une consommation plus sobre et écologique et aux écogestes</i> <i>- Montrer l'exemple lors des événements</i> <i>- Soutenir l'écoconsommation locale</i> <i>- Organisation de fresques du climat dans les communes pour les habitants et les acteurs relais (asso, etc)</i>	Partenaires	Communes											
	Financements	/											

Incidence environnementale						Point de vigilance :	Recommandations de l'EES :
						Néant en première approche	Néant en première approche

Indicateur de suivi

- INDICATEURS PCAET :**
- Nombre d'évènements organisés

Orientation 4 : Mobiliser les citoyens et déployer l'éco-citoyenneté

Action cadre 12 : Développer la communication autour de la politique TE&E de la CAB

Contexte et objectifs

Le PCAET est un outil stratégique et opérationnel visant à coordonner la transition énergétique et climatique à l'échelle d'un territoire. Il repose sur l'implication active de l'ensemble des acteurs locaux — collectivités, entreprises, habitants, associations — pour réussir sa mise en œuvre. Dans ce cadre, les actions de communication jouent un rôle central.

Elles permettent de sensibiliser, mobiliser et impliquer durablement les parties prenantes autour des objectifs du plan : réduction des émissions de gaz à effet de serre, amélioration de l'efficacité énergétique, développement des énergies renouvelables, adaptation au changement climatique, etc. C'est donc pour cela qu'une action dédiée à la communication est fléchée dans le PCAET de la CAB.

Bénéfices attendus par l'action

Adaptation au changement climatique



Sobriété et efficacité énergétique



Réduction des émissions de GES



Réduction des émissions de polluants atmosphériques



Séquestration carbone



Développement des ENR



Sensibilisation / communication



Secteurs d'activité concernés



Mesures	Acteurs		Pilotage	Moyens humains (en ETP)	Budget	Calendrier prévisionnel					
						2026	2027	2028	2029	2030	2031
Renforcer la communication externe et interne TE&E de la CAB et les vecteurs de communication : - Connaître les besoins, identifier les cibles prioritaires et budgéter le plan de communication spécifique au PCAET et au SDE - Décliner l'identité CAE de la collectivité dans les différents supports de communication - créer une sorte d'estampille qui permette de reconnaître facilement les actions TE&E de la CAB - Mettre à jour le site web de la CAB pour valoriser son engagement dans le PCAET, le SDE et les labels CAE et ECI - Donner du poids et crédibiliser les actions de la collectivité dans sa communication	Porteurs	CAB	Cabinet / DRT	A préciser mais une part d'ETP en interne à la DRT	/	X	X	X			
	Partenaires	/									
	Financements	/									

